

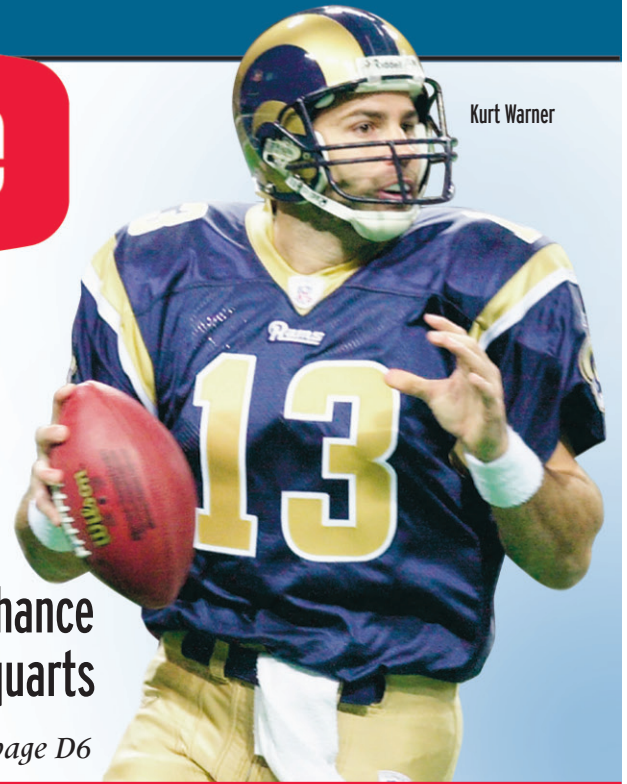
Arts+Spectacles

< Rufus Wainwright
Après « l'enfer gai », page E1
La chronique de Dany Laferrière, page E1

Actuel Santé
L'allaitement, où en sommes-nous? page B1

NFL

Une deuxième chance
pour plusieurs quarts
Cahier Sports, page D6



Kurt Warner

Un café-resto pour fumeurs de mari à Montréal !

L'estaminet du Bloc Pot ouvrira ses portes dans le Quartier Latin à la fin du mois

TRISTAN PÉLOQUIN

Profitant du flou juridique qui entoure la possession simple de cannabis, le Bloc Pot et le Parti marijuana se lancent en affaires : un café-restaurant « apportez votre joint » ouvrira ses portes dans le Quartier Latin d'ici la fin du mois, a appris *La Presse*.

Et contrairement au Club Compassion, dont les services de vente de « pot thérapeutique » sont uniquement réservés aux personnes souffrant de malaises reconnus, le restaurant, situé au 2039, rue

Saint-Denis, à Montréal, sera ouvert à tous les consommateurs majeurs, malades ou pas.

« Les gens pourront venir ici et fumer leur joint paisiblement tout en sirotant un bon espresso. Nous ne vendrons cependant pas de marijuana sur place. Les clients devront arriver avec leurs propres joints ou leurs propres buds », explique Hugô Saint-Onge, chef du Bloc Pot et directeur du café-restaurant.

« Nous n'excluons pas l'idée, si la loi le permet éventuellement, de vendre de la marijuana et du hashich comme le font les coffee shops d'Amsterdam, mais nous

Voir MARI en A2

LA WALLONNE BAT LA FLAMANDE



Photo AP

La Belge Justine Henin-Hardenne a obtenu son deuxième titre dans un tournoi du Grand Chelem de tennis, hier, remportant les honneurs des Internationaux des États-Unis, à Flushing Meadows. Trois mois après sa victoire à Roland-Garros, Henin-Hardenne a vaincu sa compatriote Kim Clijsters 7-5 et 6-1. Les détails en D1, D2 et D5.

Menace d'embrassement au Proche-Orient

Agence France-Presse

RAMALLAH (Cisjordanie) — Le risque d'une nouvelle escalade de violence entre Israéliens et Palestiniens paraissait encore accru hier

soir avec la démission du premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas, alors qu'Israël frappait le mouvement radical Hamas à la tête.

L'annonce de la démission a porté un nouveau coup à la

« feuille de route », le plan de paix international, qui avait déjà bien du mal à démarrer.

Voir MENACE en A2

Saddam et le 11 septembre



Photo AFP

En dépit du fait qu'aucun lien n'a été établi entre Saddam Hussein et les attaques du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center, 69% des Américains pensent le contraire.

À la veille du deuxième anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, sept Américains sur 10 (69 %) croient encore à l'existence d'un lien « au moins possible » entre Saddam Hussein et le drame qui a bouleversé leur pays, selon un sondage publié la semaine dernière dans le *Washington Post*.

Cette donnée est proprement stupéfiante, un tel lien ayant été rejeté cet été dans un rapport du Congrès américain sur les attaques contre le World Trade Center et le Pentagone. Est-ce à dire que l'administration Bush, aidée par les médias, a réussi à lessiver la grande majorité des cerveaux américains ? Si tel est le cas, la manipulation mérite une place de choix dans l'arsenal de la propagande. Mais il y a peut-être d'autres explications.

Officiellement, l'administration Bush n'a jamais accusé Saddam d'avoir joué un rôle dans les actes terroristes du 11 septembre. Non pas qu'elle n'ait pas tenté d'établir un lien entre le réseau Al-Qaeda, responsable des attentats, et le ré-



RICHARD HÉTU

collaboration spéciale

LA PRESSE À NEW YORK

gime irakien. Dans une entrevue accordée à la télévision américaine à la fin de 2001, le vice-président Dick Cheney a notamment évoqué une rencontre à Prague entre un des principaux kamikazes, Mohamed Atta, et un agent des services secrets irakiens, une rencontre que n'a jamais voulu confirmer la CIA.

L'administration Bush a également exercé des pressions auprès de certains analystes et commentateurs pour qu'ils évoquent eux aussi la filière irakienne. Le général Wesley Clark, qui songe à briguer l'investiture démocrate en vue de l'élection présidentielle de 2004, affirme ainsi avoir été joint par un conseiller de la Maison-Blanche après une de ses premières interventions à la chaîne CNN sur

les attentats du 11 septembre. Selon le général Clark, qui a raconté l'histoire à plusieurs reprises au cours des derniers mois, le conseiller l'a exhorté à lier l'Irak aux attaques anti-américaines. Le général dit avoir répondu qu'il le ferait volontiers s'il avait des preuves, mais celles-ci ne sont jamais venues.

Incapable de prouver la participation de Saddam Hussein aux attaques du 11 septembre, l'administration Bush n'en a pas moins utilisé les attentats pour justifier l'intervention militaire en Irak. Dans ses discours, le président a répété à plusieurs reprises que le monde post-11 septembre ne pouvait prendre le risque de voir les armes de destruction massive de Saddam Hussein tomber entre les mains des terroristes du Moyen-Orient qui ont pris pour cible les États-Unis. À une autre époque, Bill Clinton avait utilisé le même argument pour justifier les frappes aériennes contre le régime de Bagdad.

Voir SADDAM en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

« Je suis très peiné du départ d'Abbas, j'aime beaucoup leur chanson *The Winner Takes It All*. »
— George W. Bush

AUJOUR'HUI DANS LA PRESSE

À tire-d'aile	F8	Horoscope	C6
Bandes dessinées	F7	Le bridge	C7
Décès	C7	Loteries	A2, A4
Êtes-vous observateur	F6	Mots croisés	F7
Génies en herbe	E6	Mot mystère	F7
Grille thématique	E6	Petites annonces	
Feuilleton	F7	- immobilier	C4, C5
Forum	A9-A11	- marchandises	C5
Horaire spectacles	E4	- emplois	C5
Horaire télévision	E2	- automobile	C5-C7
		Sciences	F6

MÉTÉO Voir page D12

Ciel variable
Maximum 21, Minimum 8



6 21924 98765 1

1
3
4
6



GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
TOUT DOIT ÊTRE VENDU...

FAITES VITE !
RESTRUCTURATION DES BOUTIQUES DE GOLF U.F.O.



Boutique de Golf • Laval • Montréal • Brossard • Trois-Rivières

PLUS DE 2 500 000\$ EN INVENTAIRE À LIQUIDER

COÛTANT + 5%
SUR TOUT EN MAGASIN

DU 4 AU 21
SEPTEMBRE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le match le plus important

L'Impact de Montréal a connu une autre saison remarquable, aussi bien sur le terrain qu'aux guichets. L'équipe a remporté le titre de sa division et les gradins du centre Claude-Robillard étaient souvent remplis à capacité. Engagée dans les séries éliminatoires de la Ligue A, face aux Raging Rhinos de Rochester, l'équipe de l'entraîneur Bob Lilley dispute aujourd'hui son match le plus important de la saison. Notre journaliste Sophie Allard couvre l'affrontement.

À lire demain dans le cahier Sports

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Suivez la finale hommes des Internationaux de tennis des États-Unis, à 16 h
cyberpresse.ca/usopen

> Suivez en direct la dernière ronde de l'Omnium canadien dès 11 h
cyberpresse.ca/golf

> NFL : consultez tous les portraits des équipes et nos prédictions
cyberpresse.ca/nfl

POUR NOUS JOINDRE | La Presse

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION
redaction@lapresse.ca | (514) 285-7070

ABONNEMENT
| (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca | 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES
petitesannonces@lapresse.ca | 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS
deces@lapresse.ca | (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE >

> À trois chiffres : 5-9-3

> À quatre chiffres : 6-6-9-1

LOTO 6/49 > 11-27-41-45-46-49

Compl. : 22 > Extra : 562766

SUITES DE LA UNE

MARI

Suite de la page A1

ne le ferons pas pour l'instant. »

L'établissement, dont le nom n'a pas encore été déterminé, vendra cependant du papier à rouler ainsi que des graines de cannabis, que les clients pourront faire pousser chez eux. Les clients pourront également y acheter des quiches, des sandwichs, des gâteaux et divers aliments contenant du chanvre indien. « Il y aura out ce qu'il faut pour soulager les *munchies* et les muqueuses asséchées de notre clientèle », souligne en riant M. St-Onge.

Est-ce vraiment légal ?

En mai dernier, le juge ontarien Stephen Rogin, de la Cour supérieure de l'Ontario, a décidé que l'article de loi traitant de la possession simple de marijuana est inconstitutionnel et inapplicable. Cette décision a été confirmée par la suite par les tribunaux supérieurs du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans l'attente d'une affirmation contraire de la Cour suprême du Canada, les policiers des provinces concernées ont donc complètement cessé de porter des accusations contre les personnes prises avec moins de 30 grammes de cannabis en leur possession.

Selon Marc-Boris Saint-Maurice, président du Bloc Pot et directeur du Club Compassion, la vaste zone grise provoquée par la décision du juge Rogin assure donc aux consommateurs de pot une immunité contre les arrestations.

À preuve, soutient-il, plusieurs cafés du genre sont apparus dans le paysage canadien, et dans la plupart des cas les policiers ne semblent pas intervenir pour les faire fermer. En fait, précise Hugô St-Onge, un seul de ces établissements, situé à St-John (Nouveau-Brunswick), a fait l'objet d'une descente policière. « Les policiers ont finalement dû laisser aller les personnes arrêtées puisqu'ils n'avaient aucun moyen de porter des accusations contre elles », souligne-t-il.

Toutefois, aucun juge du Québec ne s'est encore prononcé sur la constitutionnalité de l'article interdisant la possession simple de marijuana. Les policiers montréalais considèrent donc toujours la possession simple de cannabis comme un délit criminel.

« Mais en considérant, en plus du flou juridique, l'intention claire du ministre Martin Cauchon de décriminaliser la possession simple de marijuana, ça laisse beaucoup de place à l'interprétation. Cette situation permet donc aux groupes comme le Bloc Pot de prendre certains risques », estime pour sa part l'avocat Pierre Cloutier, qui contestera à son tour la loi devant la Cour du Québec, d'ici quelques semaines, à Valleyfield.

« On ne peut cependant pas être sûr à 100 % qu'un restaurant qui permet à ses clients de consommer du pot sur place ne fera par l'objet d'une opération policière. Mais les chances sont assez faibles, à mon avis. »

La Maison-Blanche a affirmé toutefois qu'elle restait engagée dans sa mise en oeuvre.

Le Hamas a quant à lui lancé de nouvelles menaces d'attentat à grande échelle après le raid avorté contre son fondateur et chef spirituel, cheikh Ahmad Yassine.

C'est la première fois qu'Israël tente d'assassiner cheikh Yassine, alors que d'autres responsables politiques du mouvement et ses chefs militaires ont été la cible d'« opérations de liquidation » dans le passé.

Les menaces de vengeance ont été prises très au sérieux par la police israélienne, qui a décrété un état d'alerte très poussé — juste inférieur à celui du temps de guerre —, par crainte d'attentats suicide du type de celui qui a fait 22 morts dans un autobus à Jérusalem le 19 août. Cheikh Ahmad Yassine a affirmé hier que les Israéliens et leur premier ministre, Ariel Sharon, auront à « payer un prix élevé » pour avoir tenté de le tuer dans un raid aérien. « Mon message à Sharon est clair : il va payer ainsi que le peuple israélien le prix fort pour ce crime », a déclaré cheikh Yassine à la sortie d'une mosquée à Gaza, où 10 000 sympathisants lui ont fait un accueil triomphal.

Cheikh Yassine, 67 ans, a été légèrement blessé à l'épaule dans le raid israélien, qui a visé un appartement dans lequel il se trouvait à Gaza. Dix-sept autres personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été blessées, selon des sources médicales. L'armée israélienne avait soutenu que « la direction terroriste du Hamas, dirigée par cheikh Yassine, était réunie pour préparer des attentats terroristes contre des citoyens israéliens ». Ce dernier a démenti cette affirmation, soutenant qu'il n'avait fait que « visiter un ami ».

Pour leur part, les Brigades Ezzedine al-Qassam, le bras armé du Hamas, ont annoncé avoir donné l'ordre à leurs unités de se préparer à « frapper l'ennemi partout et par tous les moyens ».

Sur le plan politique, le comité central du Fatah, le principal mouvement palestinien, a été convoqué pour ce matin afin de discuter en présence de son chef, Yasser Arafat, de la démission de M. Abbas. M. Arafat l'a acceptée et a chargé M. Abbas d'expédier les affaires courantes, mais il pourrait lui demander de former un nouveau gouvernement.

MENACE

Suite de la page A1

M. Abbas a justifié sa démission par l'impasse totale du processus de paix, invoquant le « refus fondamental d'Israël d'appliquer la feuille de route », l'absence de pressions américaines sur Israël et le manque de soutien à son gouvernement de la part de M. Arafat. Israël a vivement réagi, affirmant qu'il n'accepterait pas de négocier avec Yasser Arafat ou l'un de ses partisans, laissant planer à nouveau la menace d'un bannissement du président palestinien.

Les États-Unis ont affirmé hier leur engagement à réaliser la feuille de route, le plan de paix international au Proche-Orient, malgré le coup dur porté par la démission de Mahmoud Abbas, qu'ils avaient mis au coeur de cet effort.

« Nous restons engagés dans l'application de la feuille de route, à travailler avec les Israéliens, les Palestiniens, les États arabes qui veulent la paix, et nos partenaires du quartette », a déclaré la Maison-Blanche dans un bref communiqué.

La feuille de route, un plan international de paix mis au point par les États-Unis, l'ONU, l'Union européenne et la Russie (le « quartette »), prévoit la création d'un État palestinien d'ici 2005.

Le porte-parole du président George W. Bush, Scott McClellan, a espéré dans ce communiqué que « le Parlement palestinien continuera à agir pour soutenir le premier ministre à combattre le terrorisme et apporter une vie meilleure au peuple palestinien ». Après la démission de Mahmoud Abbas, Washington se retrouve toutefois privé de son interlocuteur privilégié.

« La création du poste de premier ministre a été un tournant pour l'Autorité palestinienne dans le cadre de la création de nouvelles institutions au service de tout le monde, et non pas au seul profit de quelques corrompus liés au terrorisme », a souligné Scott McClellan dans son communiqué, qui ne mentionne à aucun moment Mahmoud Abbas ou Yasser Arafat.

« En ce moment critique, il est important que toutes les parties pèsent soigneusement les conséquences de leurs actions », a enfin indiqué le porte-parole, dans une mise en garde implicite à Israël et aux mouvements radicaux palestiniens contre une relance de la spirale de la violence.

Le porte-parole américain n'a fait aucune allusion à la tentative d'élimination du chef spirituel du mouvement radical palestinien Hamas, cheikh Hamad Yassine.

La démission du premier ministre est d'autant plus embarrassante pour les États-Unis que M. Abbas les a mis en cause dans sa décision, leur reprochant de ne pas avoir exercé des pressions suffisantes sur Israël.

Une mise à l'écart de M. Arafat au profit de Mahmoud Abbas était depuis des mois au centre de la stratégie américaine pour mettre en oeuvre la feuille de route.

Les États-Unis avaient notamment intensifié leurs pressions ces dernières semaines pour que M. Abbas se voie confier l'intégralité des responsabilités en matière de sécurité, une condition jugée capitale pour agir contre les organisations extrémistes palestiniennes.

Mais les États-Unis avaient également rejeté un appel de M. Abbas pour qu'ils cessent leur boycottage de Yasser Arafat, rappelant qu'aux yeux de Washington, ce dernier restait « une partie du problème, pas de la solution » au Proche-Orient.

Après une rencontre trilatérale en Jordanie en juin avec les premiers ministres israélien Ariel Sharon et palestinien Mahmoud Abbas, le président George W. Bush avait reçu ce dernier pour la première fois le 25 juillet à la Maison-Blanche, alors qu'il n'a jamais accepté de recevoir M. Arafat.

Les pays européens ont exprimé leur vive préoccupation. La Ligue arabe s'est dite pour sa part « très attachée à l'unité des rangs palestiniens ».

Un « consensus » s'est dégagé à Riva del Garda (Italie), lors d'une réunion non officielle des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, pour inscrire la section politique du Hamas sur la liste européenne des groupes terroristes, selon le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin.

Le porte-parole du ministère américain des Affaires étrangères, Richard Boucher, a pressé les Quinze de prendre « d'urgence », à la suite de cette décision, des mesures concrètes contre ce mouvement.

Le Hamas a estimé hier que cette position n'était qu'« une formalité sans valeur » et illustra « l'hostilité des Européens » vis-à-vis de l'Islam. En revanche, Sylvan Shalom, le ministre israélien des Affaires étrangères, s'en est félicité.

IWC. Le meilleur de l'homme, ou presque...

Un modèle typiquement IWC: la Portugaise Chrono-Automatic. Un chronographe mécanique avec remontage automatique et petite seconde. Réf. 3714 en acier surfin. Existe aussi en or rose, blanc ou jaune 18 carats.

IWC

Depuis 1868.
Et tant qu'il y aura des hommes.



Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

3165015A

SADDAM

Suite de la page A1

Or, comme tout le monde le sait aujourd'hui, aucune arme de destruction massive n'a encore été trouvée en Irak. Ce mois-ci, David Kay, l'ancien inspecteur en désarmement de l'ONU, doit rendre public son rapport sur la question des armes non conventionnelles de l'Irak, après une enquête effectuée sur le terrain à la demande de l'administration Bush. On peut s'attendre à ce que son rapport soit accueilli dans le monde avec une bonne dose de scepticisme.

En attendant, les Américains continuent de croire en majorité que l'intervention militaire en Irak était justifiée. Ils s'inquiètent peut-être de l'occupation, qui connaît des difficultés évidentes, mais ils se réjouissent toujours du fait que Saddam ait été chassé du pouvoir. D'autant plus qu'ils estiment « au moins possible » sa participation aux attentats du 11 septembre ! Et ce, malgré le fait qu'aucun Irakien ne se trouvait parmi les kamikazes.

Les psychologues ont sans doute une théorie pour expliquer ce phénomène. Le déni de la réalité constitue certainement une stratégie vieille comme le monde pour gérer des situations traumatisantes. Après avoir soutenu la guerre en Irak pour les raisons invoquées par l'administration Bush, les Américains ne sont peut-être pas encore prêts à admettre qu'ils se sont trompés ou qu'ils ont été trompés. Ils préféreraient ainsi se mentir à

eux-mêmes en endossant une thèse qui soulage leur conscience face à une intervention et à une occupation militaires dénoncées par une bonne partie de l'opinion mondiale.

Mais leur réponse aux sondeurs traduit peut-être simplement leur conviction que Saddam Hussein faisait partie de leurs ennemis jurés au Moyen-Orient au même titre que les terroristes du réseau Al-Qaeda. L'ancien président irakien est diabolisé depuis assez longtemps aux États-Unis pour que les Américains puissent croire encore à la possibilité de sa participation aux attentats du 11 septembre. Leur attitude tiendrait peut-être moins d'un déni de la réalité que d'une volonté d'en finir une fois pour toutes avec le dictateur de Bagdad.

Ce qui ne veut pas dire que l'intervention en Irak ne se retournera pas un jour contre son principal défenseur, George W. Bush. Conscient des critiques qui s'élèvent aux États-Unis à propos de l'occupation américaine, le président tentera d'ailleurs de rassurer ses concitoyens à l'occasion d'un discours télévisé à la nation ce soir. Et de nouveau, il établira un lien entre Saddam Hussein et le 11 septembre, un rapprochement que seuls les Américains semblent être prêts à accepter.

Chaude lutte électorale en Ontario

Presse Canadienne

TORONTO — Le plus récent sondage électoral en Ontario a fait grimper la tension : les conservateurs et les libéraux se retrouvent à égalité en prévision du vote du 2 octobre.

Selon un sondage mené mercredi et jeudi auprès de 1002 électeurs par la firme Ekos pour le compte du *Toronto Star*, 43,5% des répondants affirment se ranger derrière les libéraux de Dalton McGuinty.

Quelque 42% des répondants ont indiqué vouloir voter pour les conservateurs d'Ernie Eves, alors que les néo-démocrates de Howard Hampton récoltaient 13% de la faveur populaire. Un peu plus de 14% des répondants affirmaient toutefois être encore indécis.

Dalton McGuinty a commenté les résultats en affirmant qu'ils n'étaient pas fiables. Son équipe jouissait en effet d'une avance considérable il y a quelques mois.

Par ailleurs, le premier ministre sortant, Ernie Eves, a passé la matinée dans la circonscription de Nipissing, détenue durant plus de 20 ans par son prédécesseur, Mike Harris. Le chef conservateur y a fait l'éloge de son engagement visant à exempter les personnes âgées d'une part des taxes foncières scolaires.

ACTUALITÉS

Requête du juge Boilard en Cour fédérale

Il conteste le rapport du comité du Conseil de la magistrature

RAYMOND GERVAIS

Le juge Jean-Guy Boilard a déposé vendredi en Cour fédérale une requête visant à faire annuler le rapport du comité chargé par le Conseil de la magistrature d'enquêter sur sa décision de se récuser l'an dernier du mégaprocès des Hells Angels.

Le rapport, rendu public le 5 août dernier, blâme le magistrat pour son geste, indiquant qu'il se serait récuser pour des motifs personnels.

Le juge Boilard demande à la Cour fédérale d'invalider ce rapport au nom du principe de l'indépendance judiciaire.

Selon la requête, l'enquête demandée ne pouvait être constitutionnellement te-

nue puisqu'elle portait sur une décision judiciaire rendue par un juge dans l'exercice de sa discrétion. Le magistrat soutient que le rôle des membres du Conseil canadien de la magistrature ne consiste pas à réviser des décisions judiciaires et à se demander s'ils auraient rendu la même décision s'ils avaient été placés dans les mêmes circonstances, mais plutôt à vérifier s'il y a eu inconduite ou non.

De plus, la requête précise que le procureur général du Québec ne peut à sa guise forcer la tenue d'une enquête sur un juge, car cela violerait le principe de l'indépendance judiciaire. Or, le Conseil canadien de la magistrature avait déjà, face à une autre plainte portant aussi sur une décision du juge Boilard, décliné compétence.

Le juge Béliveau avait conclu pour sa part que le juge Boilard s'était récuser pour des motifs sérieux. Le substitut du

procureur général qui plaidait devant le juge Boilard lors du mégaprocès en était arrivé à la même conclusion.

Dans sa requête, le juge Boilard rappelle aussi que c'est le Conseil canadien de la magistrature, par la transmission inopportune d'une lettre de réprimande datée du 15 juillet 2002, qui était à l'origine de sa récusation et qu'il se trouvait par conséquent dans une situation de conflit d'intérêts.

Rappelons que le Comité a aussi reproché au juge Boilard de ne pas avoir accepté de témoigner devant lui.

Enfin, les procureurs du juge Boilard estiment que le Comité d'enquête s'est immiscé sans droit dans le processus décisionnel d'un juge en se permettant de commenter le délai de réflexion qu'il s'était accordé avant de rendre sa décision et en lui reprochant de n'avoir pas communiqué avec son juge en chef avant de rendre une telle décision.



L'EXPRESS DUMATIN

Plaintes contre la SQ

PAS MOINS de 14,4 % des effectifs policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont fait l'objet d'une plainte au cours de l'année 2002, que ce soit en matière disciplinaire, déontologique ou même criminelle. C'est ce qui ressort du bilan 2002 des Affaires internes de la SQ, déposé sans tambour ni trompette dans le site Internet du corps policier. En matière criminelle, la SQ a ouvert 172 dossiers en 2002, comparativement à 189 en 2001 et 190 en 2000. Quelque 98 dossiers sur 172 concernaient des membres de son propre service et 77 s'appliquaient à des policiers municipaux (il y a quelques dossiers mixtes). Les 172 dossiers ouverts en 2002 concernent 209 personnes, dont au moins 197 policiers. En vertu de la loi sur la police, adoptée en 2000, une enquête doit obligatoirement être ouverte dès qu'une allégation de nature criminelle concernant un de ses membres est portée à l'attention d'un service de police. Le ministère de la Sécurité publique doit aussi en être averti. Ainsi, des 172 dossiers créés l'an dernier, 162 ont été assignés pour enquête et 153 enquêtes ont été complétées. — d'après PC

Jeune homme enlevé

Un jeune homme de 20 ans a été enlevé à Montréal mercredi dernier. Alam Solam Khan a quitté sa résidence en compagnie de deux hommes qui s'étaient présentés chez lui en soirée. Il n'a pas été revu depuis. Il ne portait aucune pièce d'identité. Le jeune homme portait un chandail de couleur grise, un pantalon gris et une casquette bleue des Yankees de New York. Il mesure 1,75 m, pèse 57 kilos et parle français. Les policiers demandent la collaboration de la population. Toute personne possédant des informations est priée de communiquer avec la police de Montréal. — d'après PC

Renée et Fernand ont dit « Oui »!

RAYMOND GERVAIS

C'EST UN VÉRITABLE conte de fées qu'a vécu hier Renée Germain, 85 ans, lorsqu'elle a dit OUI à son amoureux de toujours, Fernand Beaudry, 82 ans, après un coup de foudre qui remonte à 63 ans, dont Yves Boisvert a raconté l'histoire dans notre numéro d'hier.

Après avoir été séparés par le destin durant toute une vie, les deux tourtereaux se sont donc mariés hier après-midi à la chapelle du Sacré-Coeur de la basilique Notre-Dame, à Montréal.

C'est à bord d'un carrosse tout blanc tiré par deux chevaux blancs que les nouveaux mariés ont quitté la basilique en direction de l'hôtel Reine-Élisabeth. Et comme dans les contes de fées, le carrosse nuptial était conduit par un cocher en haut-de-forme et queue-de-pie, et un laquais montait la garde, debout derrière le banc des nouveaux mariés. Une seconde calèche transportant les proches et plusieurs automobiles dont les klaxons résonnaient formaient le cortège.

Quelques instants avant d'entrer à l'église, Renée Germain ne réalisait pas encore ce qui lui arrivait. Elle a dit qu'elle avait des papillons dans l'estomac et qu'elle croyait rêver.

Renée ne s'était jamais mariée. Fernand, lui, s'est marié et a eu 12 enfants. L'an dernier, sa femme est morte, et Renée l'a appris par la nécrologie dans les journaux. Quelques mois se sont écoulés, et les deux amoureux du début des années 1940 ont recommencé à se fréquenter.

Le prêtre qui a célébré le mariage, l'abbé Louis-René Gagnon, a admis avoir été surpris par l'âge des « jeunes mariés ». C'était la première fois de sa carrière qu'il était appelé à célébrer un mariage pour un couple de cet âge. Il fallait voir le bonheur de Renée et de Fernand lorsqu'ils ont échangé leurs vœux et qu'ils se sont passé la bague au doigt. Leur sourire en disait long.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Soixante-trois ans après être tombés amoureux, Renée et Fernand se sont mariés hier.

COPEAUX DE BOIS À FRANKLIN

Mulcair sévira contre l'entreprise fautive

TRISTAN PÉLOQUIN

LE MINISTRE de l'Environnement, Thomas Mulcair, sévira contre Transport M. Charrette, l'entreprise qui a entreposé sans autorisation près de 8000 tonnes de copeaux de bois sur un terrain vacant de Franklin, à moins de 750 mètres du plus important dépôt de pneus usés de la province.

En entrevue avec *La Presse*, hier, le ministre a indiqué qu'une poursuite pénale sera intentée sous peu contre le propriétaire de l'entreprise fautive, Mario Charrette, qui ne s'est pas conformé aux règles environnementales en vigueur malgré un avis délivré par le ministère le 6 août.

« C'est l'équivalent d'un dépôt à ciel ouvert, ce qu'il (M. Charrette) est en train d'exploiter là. Son site d'entreposage de copeaux de bois n'est pas tellement dangereux pour les incendies, mais il représente un sérieux danger pour la nappe phréatique. Nous allons prendre les mesures nécessaires pour que cesse l'exploitation de ce site non conforme », a assuré le ministre.

M. Mulcair entend notamment se pré-

valoir de l'article 115.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour que le site soit entièrement vidé de tous ses copeaux d'ici la semaine prochaine. Cet article permet au gouvernement de procéder aux travaux immédiatement et de refiler plus tard la facture à l'entrepreneur.

« Je compte d'ailleurs utiliser cet article de la loi encore plus souvent à l'avenir, a assuré M. Mulcair. Dans le cas de problèmes environnementaux, c'est bien beau d'imposer des amendes aux entrepreneurs qui ne respectent pas les lois, mais c'est une sorte de roulette russe. Dans bien des cas, les poursuites sont très longues et les entreprises ne sont plus solvables lorsque leur procès prend fin. »

Plus tôt cette semaine, craignant l'embarquement spontané de la montagne de copeaux de bois entassés illégalement à proximité du dépôt de pneus usés, le conseil municipal de Franklin a réclamé l'intervention urgente du ministre Mulcair. Lucien Laberge, un des conseillers qui ont tiré la sonnette d'alarme, s'est dit « très satisfait et franchement surpris » de la rapidité avec laquelle le ministre a réagi. « Pour une fois que les choses bou-

gent rapidement dans la région, ça mérite qu'on le souligne », a déclaré le conseiller.

Le ministre Mulcair s'est par ailleurs montré préoccupé hier par la lenteur à laquelle se vide le dépôt de pneus de Franklin. « Nous allons nous pencher sur cette question au cours de la semaine », a assuré M. Mulcair.

Conformément à la loi, tous les dépôts de pneus de la province devront se débarrasser de 20 % de leur contenu d'ici la fin de l'année 2003. Mais le dépôt de Franklin, où sont entassés environ 12 millions de pneus, est actuellement au coeur d'un imbroglio juridique qui paralyse complètement les travaux de récupération.

L'entreprise Entireco, qui a conclu un contrat en 2001 avec le propriétaire du site, Jean-Marie Béland, devait en principe récupérer 4 millions de pneus par année jusqu'en 2004, mais les travaux sont présentement suspendus à cause d'une mésentente entre les deux entrepreneurs. Devant cette impasse, un groupe d'élus du conseil municipal de Franklin réclame une fois de plus l'intervention rapide du gouvernement.

Le feu persiste dans l'Ouest

LES POMPIERS en ont toujours plein les bras avec les feux de forêt dans l'ouest du pays en raison des forts vents qui contribuent à la progression du brasier dans le parc d'Okanagan Mountain. Les flammes ont détruit un septième viaduc historique près de Kelowna. Le feu menace toujours de raser des villages. Des milliers de citoyens ne peuvent ainsi regagner leur résidence. « Plus le temps passe, plus ça devient frustrant pour les équipes de sapeurs », affirme Darron Campbell, agent d'information pour le compte des services forestiers de la province. « La situation devient parfois très critique et cela affecte durement les gens », ajoute M. Campbell en faisant référence à la destruction d'un septième pont, datant du début du siècle dernier. « Les pompiers avaient été en mesure de contenir les incendies jeudi, mais le brasier a atteint un autre pont en bois vendredi soir », souligne Darron Campbell. — d'après PC

Ouragan dévastateur aux Bermudes

L'HEURE était à l'évaluation des dégâts hier aux Bermudes après le passage du plus violent ouragan à avoir touché ces îles de l'Océan Atlantique depuis 50 ans. L'ouragan Fabian a frappé les Bermudes vendredi après-midi, déchaînant des vents soufflant jusqu'à près de 200 km/h, mais il s'était éloigné hier. Quatre personnes étaient toujours portées disparues et quelque 26 000 foyers toujours privés d'électricité. Plusieurs blessés légers ont été signalés, selon le gouvernement de ce territoire britannique. Plusieurs dizaines de personnes dont les habitations ont été détruites étaient par ailleurs hébergées dans des abris et des hôtels. Des inondations ont été signalées, des arbres arrachés et des toits endommagés. Les vents ont également en partie détruit un mur de l'aéroport de la capitale, Hamilton, et les autorités ont annoncé qu'une décision serait prise sur l'éventuelle réouverture de l'aéroport aujourd'hui. Le premier ministre Alex Scott s'est rendu hier dans les régions touchées par Fabian, alors qu'à 17 h, l'ouragan se situait à quelque 1385 km au large de Cape Hatteras, en Caroline du Nord. — d'après AP

Travesti recherché en Floride

LES AUTORITÉS policières du Québec et de la Floride sont toujours à la recherche d'un travesti fort connu de Montréal, accusé d'agressions sexuelles sur des adolescents en Floride. Luc Gauthier, alias Luc D'Arcy, se trouverait dans la région de Montréal. Il est accusé d'avoir attenté à la pudeur de deux garçons de 13 et 14 ans, à Fort Lauderdale; un troisième adolescent de 14 ans s'est manifesté hier à la police locale, affirmant qu'il aurait, lui aussi, été agressé sexuellement par le suspect de 42 ans. Les autorités américaines devraient déposer sous peu une demande d'extradition. — d'après PC

22 millions d'accros aux États-Unis

QUELQUE 22 millions de personnes consommaient ou étaient dépendantes de stupéfiants, de l'alcool ou des deux à la fois l'an dernier aux États-Unis, selon une étude du ministère de la Santé. Alors que seule une fraction recevait un traitement médical, cette enquête nationale a également démontré que près de 20 millions de personnes consommaient de la drogue. Chez les jeunes, 20,2 % des 18-25 ans ont avoué être des consommateurs actuels (c'est-à-dire ayant consommé une substance illicite il y a moins d'un mois), la marijuana étant la substance de leur choix. Près de 12 % des 12-17 ans consommaient de la drogue. Seuls 5,8 % des adultes âgés de 26 ans ou plus consommaient des substances illicites. Les adultes à la recherche d'un emploi étaient les plus touchés par ce fléau (17,4 %). Pourtant, on dénombrait en 2002 seulement 3,5 millions de consommateurs, dont 2,2 millions pour des problèmes d'alcool, recevant un quelconque traitement. L'enquête 2001 avait révélé que 15,9 millions de personnes se droguaient sur le territoire américain, dont un jeune sur cinq. Près de 70 000 personnes âgées de 12 ans et plus ont été interrogées dans le cadre de cette enquête réalisée par les services du ministère de la Santé dans une cinquantaine d'États. — d'après AP

Des souverainistes demandent à Charest de se prononcer sur le nom de l'aéroport

RAYMOND GERVAIS

LES SOUVERAINISTES purs et durs demandent au premier ministre du Québec, Jean Charest, de se prononcer sur la décision d'Ottawa de rebaptiser l'aéroport de Dorval du nom de l'ancien premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau.

Hier midi, quelque 70 d'entre eux, avec à leur tête Gilles Rhéaume, ont défilé avenue McGill afin de dénoncer le changement de nom de l'aéroport.

Selon Gilles Rhéaume, changer le nom de Dorval pour Pierre-Elliott-Trudeau n'a aucune logique.

« C'est un affront aux Québécois. Trudeau n'est pas aimé de tout le monde. Il s'agit d'une décision unique du gouvernement Chrétien, qui, à l'instar de M. Trudeau, veut imposer au Québec un autre coup de force sans avoir consulté la population. Il n'est pas nécessaire d'être indépendantiste pour s'opposer au changement de nom de l'aéroport de Dorval, qui porte ce nom depuis 1941. Trudeau a été un adversaire du Québec, il a combattu la Loi 101, il a imposé une constitution et a décrété la Loi sur les mesures de guerre, qui a fait que des centaines de personnes ont été emprisonnées sans mandat d'arrestation », a déclaré M. Rhéaume.

L'indépendantiste a ajouté que lorsqu'un homme politique fait emprisonner ses opposants, il devient un dictateur, et les dictateurs n'ont pas leur place dans les aéroports publics.



Hier midi, quelque 70 manifestants, avec à leur tête Gilles Rhéaume, dont défilé avenue McGill afin de dénoncer le changement de nom de l'aéroport.

M. Rhéaume sera de la manifestation prévue le 9 septembre à Dorval. Le lendemain, il a l'intention de faire connaître l'oeuvre politique de Pierre Elliott Trudeau devant des instances internationales.

Citant en exemple le revirement d'Ottawa à la suite de protestations au Canada anglais lorsqu'il a voulu changer de nom du mont Logan pour celui de Pierre Elliott Trudeau, M. Rhéaume ne voit pas

pourquoi le Québec français ne pourrait pas en faire autant et obtenir que le gouvernement Chrétien recule.

Enfin, les souverainistes veulent savoir si M. Charest a été consulté par Ottawa. « S'il n'a pas été consulté, nous lui demandons de dénoncer ça. René Lévesque a eu son boulevard, mais n'oublions pas que ce boulevard arrête à l'avenue Atwater... »

Soutien accru réclamé pour les jeunes mères

MAXIME BERGERON

QUÉBEC DEVRAIT offrir un soutien accru aux mères adolescentes, trop souvent laissées à elles-mêmes, dit le pédopsychiatre montréalais Mark Zoccolillo.

Selon le chercheur de l'Université McGill, le fait d'encadrer adéquatement les jeunes mamans dès les premiers mois de leur grossesse réduit de beaucoup les risques de mauvais traitements à l'enfant. Il a présenté sa thèse dans le cadre d'un congrès international sur la maltraitance qui se déroulait hier et vendredi à Montréal.

« Dans une vaste proportion, les mères âgées de 19 ans et moins sont défavorisées, célibataires, peu éduquées et ont déjà eu affaire à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), a rappelé M. Zoccolillo. Et comme elles ont généralement peu de soutien familial, leurs propres enfants sont enclins à avoir des problèmes avec la DPJ eux aussi... »

La mise en place de programmes très simples pourrait briser ce cercle vicieux, estime le chercheur. Il cite l'exemple de l'initiative américaine *Nurse home visitation program*, qui a fourni des résultats très prometteurs.

Instauré il y a plus de 15 ans, ce programme a comparé l'évolution des enfants de deux groupes de jeunes mères: les unes avaient reçu la visite mensuelle d'une infirmière spécialisée dès le début de leur grossesse et pendant les deux premières années du bébé, et les autres n'avaient bénéficié d'aucun suivi.

« Quinze ans plus tard, les enfants dont la mère avait reçu un soutien avaient la plupart du temps été très bien traités, dans un univers exempt de drogue et d'alcool, raconte Mark Zoccolillo. Tout le contraire de l'autre cohorte. »

Québec devrait s'appuyer sur de tels exemples afin de mettre sur pied un système national de prévention, dit M. Zoccolillo. « Le gouvernement compte mettre en place le Programme de soutien aux jeunes parents, mais il a été totalement improvisé: aucune étude approfondie n'a été menée avant. »

Le Canada aurait aussi avantage à s'inspirer des réussites observées aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, indique Claire Gascon-Giard, coordonnatrice du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, qui a organisé la conférence. « On n'est pas si en retard, mais on est loin d'être en avance sur les autres pays », a-t-elle dit.

Au Québec, l'an dernier, les cas de 13 000 enfants ont été soumis à l'attention de la DPJ en lien avec des mauvais traitements de toute nature. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport à l'année précédente.

Des chenilles rappiquent

Presse Canadienne

SAGUENAY — Les tordeuses des bourgeons de l'épinière, ces chenilles qui ont décimé dans les années 80 les forêts du Saguenay—Lac-Saint-Jean, font une contre-attaque inquiétante.

Le territoire touché par l'épidémie qui frappe le Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis 1998 a doublé en l'espace d'un an. La forêt publique exploitée par l'industrie du bois et du papier est toujours épargnée, mais elle sera touchée à plus ou moins long terme, a expliqué Daniel Caron, biologiste au ministère des Ressources naturelles du Québec.

Au total, 1274 hectares sont touchés actuellement, comparativement à 524 en 2002, une progression qui s'est accompagnée d'une intensification des dégâts causés par l'insecte, a précisé le biologiste.

C'est sur la foi de relevés aériens ainsi que d'inspections menées sur le terrain qu'il a été possible d'établir ce constat.

La zone la plus touchée demeure une bande de terrain qui s'étire le long de la rivière Saguenay dans les secteurs Kénogami et Arvida.

LOTO QUÉBEC			
Résultats			
TVA, le réseau des tirages			
LOTTO SUPER 7	Tirage du 2003-09-05	GAGNANTS	LOTS
06 14 26 35 36 44 47	7/7	2	6 324 213,20 \$
Complémentaire: (30)	6/7+	6	87 350,70 \$
Ventes totales: 28 323 010 \$	6/7	194	2 363,80 \$
Prochain gros lot (appr.): 15 000 000 \$	5/7	11 259	145,40 \$
	4/7	232 754	10,00 \$
	3/7+	211 252	10,00 \$
	3/7	1 948 876	Participation gratuite
PROCHAIN GROS LOT BONI LE 12 SEPTEMBRE 2003 15 000 000 \$			
LOTTO 649	Tirage du 2003-09-06	Québec 49	Tirage du 2003-09-06
11 27 41 45 46 49	03 06 08 09 10 44		
Complémentaire: (22)	Complémentaire: (22)		
LOTS BONIS Double Jeu 49	Tirage du 2003-09-06		GAGNANTES**
649 +	25 33 40 42		50 000 \$
	03 09 17 24		25 000 \$
	05 29 39 41		25 000 \$
*Seules les sélections participant au Lotto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
**Gagnantes partageables. Voir détails aux points de ventes.			
Quotidienne	Tirage du 2003-09-06	Banco	Tirage du 2003-09-06
3 4	06 07 09 11 14 16 18 19 21 29	Banco Special	34 37 39 43 50 51 52 58 62 67
593 6691			
Extra	Tirage du 2003-09-05	Extra	Tirage du 2003-09-06
NUMÉRO: 130360	NUMÉRO: 562766		

Promotion **SURACTIF**

Une grande victoire contre la fatigue

On peut ressentir la fatigue de mille façons. Suite à un rhume ou à une grippe, lorsque le corps s'est épuisé à combattre durement, ce qu'on appelle la fatigue organique.

Nous connaissons tous la fatigue réactionnelle, en réponse aux agressions liées à l'environnement, ou bruit, à la circulation, etc.

Il y a la fatigue psychique, celle qui empoisonne notre sommeil. La fatigue passagère, lorsqu'on manque de sommeil, qu'on se couche trop tard.

Il y a la fatigue d'amortissement, celle qui consiste simplement à vivre, à laquelle nous n'échappons jamais.

Il y a la fatigue hormonale, qui correspond aux bouleversements hormonaux à certains moments de la vie.

Bio-Sirum Énergie Vive ne peut évidemment pas vous délivrer de toutes ces fatigues. Ce serait presque vous promettre le paradis sur terre. Bio-Sirum Énergie-Vive, remontant naturel avec coenzyme Q-10, une formule tonique renforcée poly-énergisante, peut toutefois vous aider à surmonter ces multiples fatigues quotidiennes et vous relancer au top niveau.

Montréal : (514) 272-1365
 Maurice : (819) 378-7777
 Ligne extérieure : 1 800 272-1365
 Estrie : (819) 823-3322



Laissez vous emporter.



Des tarifs et des destinations super font de l'automne le temps parfait de se laisser emporter, surtout maintenant qu'il y a plus de vols WestJet jusqu'à plus de villes au Canada. Prenez avantage de nos destinations d'un bout à l'autre du pays, des collations gratuites et du service fantastique de WestJet. Allez, réservez d'ici le **10 septembre 2003** pour voyager jusqu'au **16 décembre 2003** et laissez vous emporter avec WestJet, la société aérienne canadienne des bas tarifs.

Voulez-vous être au courant des offres de WestJet? Inscrivez-vous et devenez membre de westjet.com, et nous vous enverrons un message instantané par courrier électronique au sujet de nos soldes de places géniaux.

Reservez d'ici le **10 septembre 2003** pour voyager n'importe quel **mardi, mercredi, jeudi** ou **samedi** jusqu'au **16 décembre 2003**.

À PARTIR DE 69* \$ ALLER SIMPLE VERS HAMILTON	À PARTIR DE 69* \$ ALLER SIMPLE VERS HALIFAX	À PARTIR DE 119* \$ ALLER SIMPLE VERS MONCTON	À PARTIR DE 119* \$ ALLER SIMPLE VERS THUNDER BAY	À PARTIR DE 124* \$ ALLER SIMPLE VERS WINNIPEG	À PARTIR DE 144* \$ ALLER SIMPLE VERS CALGARY	À PARTIR DE 144* \$ ALLER SIMPLE VERS EDMONTON
À PARTIR DE 169* \$ ALLER SIMPLE VERS REGINA/SASKATOON	À PARTIR DE 184* \$ ALLER SIMPLE VERS VANCOUVER	À PARTIR DE 209* \$ ALLER SIMPLE VERS KELOWNA/ ABBOTSFORD	À PARTIR DE 219* \$ ALLER SIMPLE VERS COMOX	À PARTIR DE 219* \$ ALLER SIMPLE VERS VICTORIA	À PARTIR DE 229* \$ ALLER SIMPLE VERS PRINCE GEORGE	À PARTIR DE 229* \$ ALLER SIMPLE VERS FORT MCMURRAY/ GRANDE PRAIRIE

Victoria • Vancouver • Abbotsford • Kelowna • Prince George • Comox • Calgary • Edmonton • Grande Prairie • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Sudbury • Sault Ste. Marie • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's.

*Le nombre de places à ces tarifs est limité et ils ne sont pas nécessairement disponibles pour tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les frais sont un peu plus élevés les autres jours de la semaine. Les taxes, les frais et les surtaxes sont supplémentaires s'il y a lieu. Non remboursable à 100%. Cette offre peut être combinée avec d'autres tarifs. Les achats doivent être faits sept jours à l'avance. Les vols pourraient ne pas opérer les jours annoncés de vente. Les périodes d'interdiction s'appliquent le 10 et le 13 octobre 2003.

**Obtenez un mille de récompense AIR MILES pour chaque 20 \$ dépensé lorsque vous réservez un vol en ligne à westjet.com. Les milles de récompense sont accordés sur le tarif total, non compris toutes les taxes et les frais d'améliorations opportunistes. Les milles de récompense AIR MILES seront décaissés après la fin d'un voyage. md/mc Marque déposée/de commerce d' AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par WestJet.



Obtenez un mille de récompense AIR MILES pour chaque 20 \$ dépensé** lorsque vous ou votre agent de voyages réservez vos vols en ligne à westjet.com

SERVICE EN BOEING 737 | COLLATIONS GRATUITES

RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RESERVEZ EN LIGNE À

westjet.com

ECONOMISEZ

5\$

EN LIGNE



le ciel canadien à bon prix

Ramsès était chanceux



STÉPHANE LAPORTE

collaboration spéciale

stephane@stephanelaporte.com

ment remis en question par des journalistes, aujourd'hui, le monde irait dans le désert d'Égypte voir des HLM. C'est peut-être plus pratique, mais ça ne fait pas de belles photos.

Et si le petit Napoléon avait dû faire des points de presse tous les jours pour justifier ses campagnes guerrières, il n'aurait même pas pu conquérir Monaco. Sans journalistes dans les pattes, il a eu le champ libre et il s'est rendu jusqu'en Russie. Bonaparte avait pas besoin de se justifier en racontant qu'il attaqua le royaume ennemi parce que ses scientifiques l'avaient prévenu que le tsar possédait des armes de destruction massive aussi appelées catapultes. Il attaqua la sainte Russie pour lui piquer ses richesses. En toute franchise. L'Histoire le prouve, c'était la presse qui a rendu l'homme d'État menteur et malhonnête.

Louis XIV pouvait coucher avec toutes ses stagiaires sans être traîné devant une commission royale, Gengis Khan pouvait laisser ses lieutenants se graisser sans devoir les envoyer au Danemark, tous les rois pouvaient placer leurs enfants sur le trône sans être accusés de népotisme. C'était la belle époque. L'époque où les boss bossaient.

Imaginez si Bernard Landry avait pu gouverner le Québec dans les mêmes conditions que Jean Talon.

Le gars fait ce qu'il veut. Comme il aurait été heureux ! Des drapeaux du Québec partout. L'hymne national composé et interprété par Chantal Renaud. Le château Frontenac transformé en gros appartement de fonction. La vraie vie de chef. Mais il a fallu qu'il se retienne, qu'il se démène avec plein de vilains journalistes qui n'arrêtaient pas de le gossier, comme on dit dans les documentaires. Pauvre de lui ! Vous avez vu, dans les extraits du film de Jean-Claude Labrecque, les journalistes sont tellement méchants avec Bernard qu'ils le font même sacrer. C'est effrayant ! Faire sacrer un monsieur qui parle si bien. Il faut vraiment l'avoir rendu à bout. M. Landry c'est pas Plume. Pour que sa bouche si instruite lâche un *crisse*, c'est vraiment parce qu'on a été méchant avec lui. Oui, les journalistes ont été méchants avec lui, ils l'ont fait perdre ! Ça, c'est pas fin ! C'est toujours les journalistes qui font perdre les politiciens. Demandez à n'importe quel politicien, il va vous le dire. Le politicien perd à cause des journalistes et gagne à cause de sa propre intelligence.

Dire que tout ça, c'est la faute du Watergate. Parce qu'avant le Watergate, les journalistes étaient pas si pires que ça. Tu envoyais ton communiqué, les journalistes le publiaient, tout était parfait. Le journaliste pouvait aller jouer au golf,

le politicien pouvait faire ce qu'il voulait. Le bonheur. Mais il a fallu que deux journalistes, qui devaient être pas bons au golf, décident de travailler. Ils se sont mis à enquêter sur un petit vol dans un hôtel de Washington. Et ils sont remontés jusqu'au président. Nixon a dû démissionner à cause d'eux. C'est grave ! Le *big boss* de la planète se démet de ses fonctions à cause de deux pousseux de crayon. Pour tasser Louis XVI, ça a pris une révolution. Pour chasser Nixon, ça a pris un bas de page.

Et le pire, avec les journalistes, c'est que c'est impossible de les voir venir, ils capotent toujours pour des niaiseries. Que Nixon fasse tuer des milliers d'Américains au Vietnam pour absolument rien, ça, ça allait, mais qu'il vole des papiers dans une suite d'hôtel, c'était effrayant. Là, on veut sa tête. Imaginez comment ça doit être angoissant pour un politicien. Il peut faire les pires écoeuranteries au monde, ça va passer, mais il ne sait jamais si une petite bourde de rien du tout ne va pas le destituer. C'est de la grosse pression. Pendant qu'il travaille fort pour cacher toutes ses histoires d'argent sale, il se fait coincer parce qu'il a taché une robe. C'est pas une vie.

Tout ça parce que, depuis le Watergate, tous les journalistes ont voulu devenir célèbres comme Woodward et Bernstein. Ils se sont

mis à chercher la bibitte noire partout. À se méfier de tout. Le politicien ne peut plus rien faire. Si durant un *scrum* un politicien s'excuse parce qu'il doit aller aux toilettes, le journaliste va lui dire : « Quelle sorte de toilettes ? » Les journalistes veulent à tout prix trouver des scandales. C'est leur seule façon de devenir des vedettes. Faut les comprendre : ils passent leurs journées avec des gens connus. Ils les voient boire du champagne pendant qu'eux doivent se contenter des sandwiches pas de croûtes des conférences de presse. Ça frustrer. Puis ils réalisent bien, à force de les côtoyer, que n'importe quel voyou peut devenir une star. Quel ils se disent : pourquoi pas nous ? Et ils deviennent connus en mettant un con nu.

Avant, les chefs d'État se battaient contre les Barbares ou les Wisigoths ; maintenant ils se battent contre les journaux. C'est plus difficile. Les journaux finissent toujours par gagner. Le plus ironique, c'est que les journalistes sont comme des vampires. Lorsqu'ils parviennent à mordre le cou de leurs victimes, ils les transforment en eux. Voilà pourquoi, tôt ou tard, et sûrement plus tôt que tard, Bernard Landry, malgré tout la haine qu'il éprouve pour cette race, risque de devenir, à l'instar des Charon et Lapierre, un journaliste ! Et il en sera sûrement un bon.

Des Américains cherchent à faire l'acquisition d'Air Canada

Presse Canadienne

NEW YORK — Texas Pacific LP, une société d'investissement à capital fermé bien connue pour son intérêt à participer au redressement de transporteurs aériens en difficulté, est à la tête d'un groupe qui demande à Air Canada de céder 80 % de ses actions votantes en retour d'une somme de 700 millions, selon des informations obtenues par le *Toronto Star*.

L'entreprise de San Francisco contournerait la loi canadienne qui régit la propriété étrangère en s'associant avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, le conglomérat torontois Onex ou encore Teachers, la caisse de retraite des enseignants ontariens.

Air Canada, dont le titre pourrait être retiré de l'indice de la Bourse de Toronto prochainement, s'est placée sous la protection de la Loi sur les faillites le 1^{er} avril dernier et

négocie avec Texas Pacific et au moins cinq autres investisseurs potentiels dans le but de mettre la main sur du financement afin de renflouer ses coffres et de relancer ses activités.

La loi interdit actuellement aux entreprises non canadiennes de posséder plus de 25 % des actions votantes d'Air Canada dont la direction a indiqué qu'elle espérait trouver un partenaire avant le 26 septembre.

Il est toutefois toujours possible que la firme Cerberus Capital dépose une offre plus intéressante aux yeux d'Air Canada en proposant d'acquérir une plus petite participation dans le transporteur aérien que celle exigée par Texas Pacific.

« Cerberus pourrait demander une participation de 75 % et devenir le partenaire recherché », indique une source près du dossier.

Les 125 stations-service que fermera Petro-Canada ne sont pas encore ciblées

Presse Canadienne

TORONTO — Petro-Canada, qui a annoncé la fermeture de 125 stations-service d'ici deux ans, n'a pas encore précisé quelles stations ont été ciblées.

L'entreprise se contente d'indiquer qu'elles se trouvent en Ontario et dans les provinces situées à l'est, et qu'elles pourraient être fermées, vendues ou encore converties.

Cette mesure réduira de 8 % le nombre de stations-service de Petro-Canada, qui en compte environ 1600 au pays.

Un porte-parole de la compagnie, Andrew Pelletier, affirme qu'une évaluation de la performance des stations-service du réseau est en cours. Des décisions seront prises dans les prochains mois.

Promotion



Le chondrin et la bêche de mer

Chaque fois que vous prenez le Flex-O-Flex Chondrin, vous prenez aussi de la bêche de mer... le saviez-vous?

Notre bêche de mer, appelée aussi concombre de mer, est un oursin qui vit au fond de l'océan. Son usage médicinal date d'au moins 5000 ans. Les médecins chinois l'ont prescrit à leurs patients pendant des siècles, dans le but de les soulager de douleurs chroniques aux articulations. Il contient 23,7 % d'un élément essentiel, un des dix constituants de Chondrin dans Flex-O-Flex, un cadeau parfaitement naturel, issu de la mer.

Voilà un des secrets de Flex-O-Flex Chondrin, puisé au cœur de la nature.

Chaque comprimé contient 800 mg de nutriments de source naturelle, un gage de réussite pour retrouver la souplesse de vos articulations.

Chondrin est un vrai trésor. Dix ingrédients Chondrin qui procurent un bien-être assuré, sans effets secondaires désagréables.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE



PLUS DE 30 ARTICLES, BIJOUX ACQUIS À L'ENTREPÔT DU GOUVERNEMENT*

Beaucoup de diamants 1 - 9 carats
Bagues, colliers, bracelets, perles, rubis, émeraudes, saphirs



Bague à diamant 4 carats Coupe en rond. Certifié GIA



Bague à diamant 2,5 carats Brillant Certifié GIA

Beaucoup de montres : Rolex, Patek Philippe, Breguet, Piaget, Genève Comme neuves

PLUS DE 100 ARTICLES, BIJOUX DE GRANDE VALEUR ET MONTRES SUISSES VENDUS PIÈCE PAR PIÈCE, AU PLUS OFFRANT.

ARTICLES DÉDOUANÉS - TAXES ET DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS

ENDROIT : SALLE DE FEDERAL AUCTION, L'HÔTEL OMNI 1050, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL, ANGLE RUE SHERBROOKE ET RUE PEEL, PRÈS DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

DATE : LE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2003, À 14 H PRÉCISES INSPECTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13 H

Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires devront payer des frais de manutention de 15 % plus TPS et TVQ. Paiement : comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Rens. : (905) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères au Canada, ISO 9001 : 2000. Certifié par l'Institut de British Standards inc. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres sont garanties. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. *Wair. © 2003 FANS

3167213

www.federalauctionservice.com

Grâce à la découverte de l'Avéna Sativa

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Enfin Des Érections Convaincantes...

Deuxième après le Viagra, Avéna Sativa est le supplément sexuel le plus efficace et le plus vendu sur le marché, à un point tel que 8 femmes sur 10 disent avoir retrouvé leur conjoint d'il y a 20 ans. Sur ces 8 femmes, 92 % d'entre elles avouent avoir conseillé Avéna Sativa à leurs amies, tellement elles étaient comblées sexuellement par leur "nouveau" conjoint, et ce, après plusieurs années de frustrations.



Une émission de télé américaine a révélé que...

L'Avéna Sativa (extrait d'avoines vertes) fut découverte en Chine lorsqu'un paysan en jeta dans un étang d'élevage de carpes. Instantanément, leur comportement sexuel changea. L'augmentation étonnante de leur reproduction a incité un important Institut sur l'Étude de la Sexualité Humaine à faire des études cliniques.

Conclusion : L'Avéna Sativa favorise une meilleure circulation sanguine dans le corps humain, laquelle génère une nouvelle énergie qui stimule les centres nerveux sexuels du cerveau et augmente ainsi les pulsions sexuelles qui nous poussent vers l'activité sexuelle.

Après seulement 7 jours, 84 % des hommes testés ont témoigné qu'ils avaient dorénavant, grâce à une meilleure circulation sanguine, des érections plus convaincantes et qu'elles se maintenaient durant toute la période de la relation sexuelle. Plusieurs ont même rapporté

qu'ils se sentaient aussi vigoureux sinon plus que lorsqu'ils avaient 25 ans.

Voici la façon la plus sûre et surtout à 100 % naturelle de retrouver la vigueur et le potentiel sexuel que vous aviez. Ce supplément sexuel est le changement que vous attendiez. Avéna Sativa ravivera votre vie amoureuse et sexuelle et augmentera également votre énergie durant toute la journée.

Imaginez... Avéna Sativa vous permettra :

- 1) de faire l'amour 3 fois plus souvent qu'avant;
- 2) d'augmenter la durée de l'acte sexuel;
- 3) d'amener votre partenaire à l'extase 3,4,5, ou même 6 fois dans une seule nuit;
- 4) d'éviter enfin et à tout jamais l'éjaculation précoce;
- 5) de prolonger la durée de vos érections;
- 6) de devenir le partenaire sexuel idéal dont toute femme rêve, - imaginez tout ce qu'elle dira à ses amies à votre sujet;
- 7) d'augmenter le désir sexuel de votre partenaire - elle pourrait même vous faire des avances jusqu'à 2 fois par jour et dans quelques mois vous faire les trucs sexuels dont vous avez toujours rêvé.

N'hésitez pas! Procurez-vous votre propre miracle en bouteille Avéna Sativa dès aujourd'hui!

GARANTIE
Nous vous garantissons à 100 % l'efficacité d'Avéna Sativa dans les 7 à 10 jours suivant le début de la cure. Si toutefois vous considérez que vos érections ne sont pas telles que vous l'espérez, vous avez tout simplement à nous retourner votre flacon - même vide - et vous

commanderont avant vendredi de la semaine prochaine les deux cadeaux suivants :

1er CADEAU POUR CÉLIBATAIRES
Plus de 36 pages décrivant les différentes techniques et approches que révélait en mars 2000 le plus grand séducteur de Monaco. Il

...vous serez étonné de votre fermeté!

serez totalement remboursé dans les 8 jours qui suivent - sans qu'aucune question ne vous soit posée. Discretion assurée.

CADEAUX GRATUITS
Pour déterminer le plus rapidement possible si nos inventaires ne sont pas suffisants pour répondre à la très grande demande que nous recevons, nous remettrons à toutes les personnes qui

conquiert dans sa vie plus de 3000 femmes. Un document choc.

2ième CADEAU POUR COUPLES
D'une valeur inestimable. Vous recevrez un précieux guide vous expliquant en détails plus de 70 positions et jeux de l'amour qui se retrouvent dans le légendaire Kama Sutra. Vous serez totalement étonné par son contenu.

Hâtez-vous, les quantités sont limitées. En raison de la très grande demande que nous recevons (la demande pour le Viagra en fait foi), les délais de livraison, dans quelques mois, seront peut-être plus longs. Donc, procurez-vous votre propre miracle en bouteille Avéna Sativa dès aujourd'hui! Il est disponible rapidement et uniquement grâce au bon de réservation ci-dessous. Merci.

TÉMOIGNAGES

#5956 - Conserver mon érection a toujours été un problème. Je n'avais jamais pu connaître tous les plaisirs du sexe tellement je m'empressais de finir avant de perdre mon érection. Avec Avéna Sativa, j'ai résolu ce sérieux problème, et je peux maintenant faire l'amour pendant tout le temps que me forme le désir sans que je perde mon érection comme avant. Vraiment efficace! Merci.

#5912 - Je n'ai jamais été du genre à croire ce qu'on raconte au sujet des produits naturels supposément merveilleux, mais je dois l'admettre, Avéna Sativa est totalement miraculeux. Je me sens plus fort, plus vigoureux, et cette nouvelle énergie me permet de faire tout ce que je désire. Essayez-le comme moi et vous serez étonné des résultats.

BON DE RÉSERVATION
À retourner à : OZ INTERNATIONAL INC. 2520 Boul. Des Entreprises, Suite 108, Terrebonne, Qc, J6X 4J8

Oui, je désire recevoir 100 capsules d'Avéna Sativa ainsi que mes 2 cadeaux gratuits, pour seulement 49,95 \$ + frais de poste et taxes, soit seulement 59,95 \$.

ECONOMISEZ 44%

Oui, je désire recevoir 300 capsules d'Avéna Sativa ainsi que mes 2 cadeaux gratuits, pour seulement 79,95 \$ + frais de poste et taxes, soit seulement 99,95 \$, j'économise donc 44 % sur le prix régulier.

Je joins mon paiement par chèque ou mandat au montant de : _____ \$ à l'ordre de: OZ INTERNATIONAL INC. OU J'utilise ma carte ou

ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES

N° _____ / _____ / _____ Date d'expiration _____ / _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province _____

Code Postal _____ Âge _____ Signature _____
Je certifie être âgé(e) de 18 ans et plus. 1D107

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1(866) 287-7612 (Sans Frais) *7 JOURS SUR 7*
S.V.P. DONNER CE CODE LORS DE LA COMMANDE: 1D107 www.avenaquebec.com

ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Les propriétés de l'Avéna Sativa ont été vérifiées par plusieurs études scientifiques, lesquelles offrent une preuve concluante des effets phénoménaux de l'Avéna Sativa.

- L'Avéna Sativa fonctionne en stimulant les régions du cerveau qui nous motivent vers l'activité sexuelle. - INSTITUTE FOR THE ADVANCED STUDY OF SEXUALITY, CALIFORNIE
- L'absorption d'Avéna Sativa libère les testostérone qui stimulent la partie du cerveau qui est responsable de la libido. - DEBORAH MITCHELL, DELL PUBLICATION
- Toute augmentation de l'activité sexuelle chez les hommes plus âgés diminue le risque de mortalité de 51 %. - DR GEORGE SMITH, BRITISH MEDICAL JOURNAL
- Nous avons noté une augmentation de la vitalité sexuelle chez les hommes prenant de l'Avéna Sativa. - DR ROBERT FRANKT, BUDAPEST UNIVERSITY, HONGRIE

3167365A

© 2001 OZ International Inc. Tous droits réservés. Les témoignages sont basés sur les résultats obtenus par nos clients, et les photos ne sont pas nécessairement attribuées aux individus concernés.

La Presse

LES DOSSIERS DU DIMANCHE

RÉFUGIÉS OU TERRORISTES?

Deux Basques à la veille d'une extradition



MARIE-FRANCE LÉGER

Montréal, juin 2001. Deux réfugiés basques sont mis en état d'arrestation par la GRC. Condamnés chez eux à des peines de six et sept ans de réclusion pour incendie criminel, un crime qu'ils affirment ne pas avoir commis, les deux militants indépendantistes avaient déjoué la justice espagnole et fui au Canada, où ils vivaient depuis 1997 en toute liberté à Montréal. Une délégation diplomatique espagnole vient de quitter le territoire et a demandé leur extradition. Vendredi prochain, le ministre de la Justice devra trancher : donnera-t-il raison à l'Espagne en matière de lutte antiterroriste ? Ou fera-t-il face à ses obligations en matière de protection d'individus présumés victimes de torture ?

Depuis deux ans, le ministre de la Justice, Martin Cauchon, étudie scrupuleusement le cas. Les allégations de torture ne sont pas prises à la légère. Et le dossier fourni par les avocats est, semble-t-il, assez substantiel. Ainsi, de six mois en six mois, M. Cauchon retarde les échéances. Il a besoin de plus de temps. Mais Gorka Perea Salazar et Eduardo Plagaro Perez de Arriazu, âgés respectivement de 29 et 31 ans, dorment maintenant depuis 27 mois au centre de prévention Rivière-des-Prairies en attendant que le Canada veuille bien décider de leur sort. Se verront-ils indiquer la porte de sortie conformément au vœu formulé par le gouvernement espagnol ?

Au téléphone, la voix d'Eduardo est posée. Après deux ans de détention — et près de 10 ans de péripéties judiciaires — le militant, qui revendique l'autonomie pour le pays basque espagnol, a encore assez de fougue. Même si les conditions de détention lui pèsent — ils sont 40, dit-il, dans une grande pièce — et qu'il lui est extrêmement difficile de communiquer avec ses proches en Europe. L'Espagne dit que son camarade et lui sont violents et les a condamnés, mais il réfute ces accusations.

« Nous avons toujours tout nié lors du procès en Espagne. Nous ne sommes pas membres de l'ETA (l'organisation séparatiste basque) et nous ne sommes pas violents. » Ce qui les dessert, ce sont ces rumeurs d'appartenance à quelques groupuscules réputés pour avoir fourni de dangereux « éléments » à l'ETA. Les autorités espagnoles y croyaient, mais n'ont pu le confirmer au cours du procès.

Pendant l'entrevue, le jeune homme s'en tient à l'essentiel. Quinze minutes à frais virés, de la prison de Rivière-des-Prairies, c'est court. Mais c'est suffisant pour préciser à la suite de quels sévices physiques et psychologiques ils auraient tous les deux signé une déclaration de culpabilité devant les policiers espagnols en 1993, après trois jours de détention au commissariat : coups à la tête avec une batte de baseball — on aurait pris soin de les coiffer d'abord d'un casque de moto — menaces contre leur famille et privation de sommeil.

Les avocats montréalais Pierre Poupard et John Philpot sont liés au dossier depuis le début. Si, vendredi, le ministre fédéral répond favorablement à l'Espagne, ils ont l'intention de faire le maximum pour éviter l'extradition. « Si on les renvoie, nous allons en Cour d'appel pour demander la révision judiciaire. On plaidera aussi pour qu'ils puissent reprendre leur liberté en attendant la suite des

procédures », a souligné M^e Poupard.

Personnalités à la rescousse

Leur cause a provoqué un mouvement de sympathie dans les mois suivant leur arrestation. Et la compagne de Gorka, Véronique Gauthier, s'occupe d'entretenir la flamme. Récemment, quelques personnalités ont appuyé une requête de mise en liberté qui sera présentée dès que la décision du ministre aura été connue. Mentionnons entre autres les députés du Bloc québécois Francine Lalonde et Madeleine Dalphond-Guiral, le député de Mercier, Daniel Turp, le cinéaste Pierre Falardeau, les comédiens Luc Picard et Jean-François Casabonne, Guy Bouthillier, président de la SSJB. « Ils sont appuyés ces gens-là. C'est très beau », souligne Pierre Poupard. Cette semaine encore, un spectacle de soutien a réuni comédiens et chanteurs dans une salle de Montréal.

Le Canada n'avait pas besoin de ça. Au cours des dernières années, les deux pays ont su « développer de nouvelles relations fondées sur des intérêts communs en ce qui concerne les questions internationales, le commerce et l'investissement bilatéral, la coopération scientifique et technique et les échanges culturels et universitaires, afin que ces liens puissent s'étendre au-delà des questions de pêche », explique-t-on sur le site du ministère canadien des Affaires étrangères. Le commerce entre le Canada et l'Espagne connaît en effet

« La Charte canadienne des droits et libertés dit clairement que le Canada refusera l'extradition de ceux qui ont subi la torture », déclare Eduardo.

une forte croissance depuis quelques années : en 2001, le commerce bilatéral a totalisé 1,7 milliards de dollars. Les exemples d'investissements récents en Espagne se multiplient : Bombardier, Quebecor, Nortel Networks, CAE Electronics, Teleglobe. L'Espagne a investi chez nous récemment avec Ferroviario, CEPESA, une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits chimiques qui a investi près d'un milliard de dollars au Canada entre 1993 et 2001, et NECSO, une des plus grandes entreprises de construction en Espagne, qui s'est installée en Ontario.

Un statut peu reconnu

Que peuvent espérer deux jeunes « prisonniers politiques » ou deux réfugiés autonomistes basques dans un contexte où les relations Canada-Espagne sont au beau fixe ? Les deux hommes croient en tout cas que le Canada voit la situation des Basques d'un oeil différent de celui de la plupart des pays européens. Plus détaché, certainement.

Pourquoi donc avoir choisi le Canada plutôt que la France ou



Eduardo Plagaro Perez de Arriazu et Gorka Perea Salazar

Revendications du statut de réfugié au Canada

Chiffres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) pour l'année 2002

	DÉPOSÉES	ACCEPTÉES	REJETÉES
FRANCE	23	0	4
BELGIQUE	0	1	N.D.
ALLEMAGNE	34	0	0
ITALIE	18	0	4
GRANDE-BRETAGNE	17	0	1
PAYS-BAS	18	0	1
ÉTATS-UNIS	213*	1	29
RUSSIE	322	219	116
ESPAGNE	9	0	4
SUISSE	4	0	0

* : Demandes provenant pour la plupart d'enfants de réfugiés

Source : CISR

l'Angleterre ? C'est au téléphone que viendra la réponse, la Direction des services correctionnels ayant refusé à *La Presse* une rencontre avec les deux prévenus : « En Europe, il n'y a pas beaucoup de réfugiés basques. C'est très difficile. Nous avons choisi le Canada pour dénoncer notre situation. La Charte canadienne des droits et libertés dit clairement que le Canada refusera l'extradition de ceux qui ont subi la torture », a indiqué Eduardo.

Mais des réfugiés en provenance d'Europe, en particulier d'Europe de l'Ouest, il n'y en a guère au Canada. Les demandes sont rares. Et les acceptations encore plus. (Voir graphique). En 2002, le Canada a reçu neuf revendications de statut de réfugié en provenance d'Espagne. La même année, aucune revendication n'était acceptée émanant de ce pays et quatre revendications étaient rejetées. En 2002 toujours, aucune revendication n'a été acceptée en provenance

de France, d'Allemagne, d'Italie, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Suisse et une seule de Belgique. Une demande a été acceptée en provenance des États-Unis (!) et 219 venant de Russie.

Selon l'Observatoire basque des droits de la personne, il ne fait aucun doute que les prisons espagnoles réservent un traitement cruel aux indépendantistes basques. Amnistie internationale a d'ailleurs dénoncé plusieurs cas de torture dans ces circonstances. La France a quant à elle donné un sérieux coup de pouce aux Basques en mai dernier en refusant d'extrader vers l'Espagne deux militants basques, membres présumés de l'ETA, arrêtés le 1^{er} août dans le sud de la France. La justice française a estimé que Madrid n'avait pas donné de « réponse crédible » aux accusations selon lesquelles les deux réfugiés basques avaient été mis en cause par des militants indépendantistes qui auraient parlé à la police espagnole sous la torture.



FAITS ET GESTES

FRANÇOIS BERGER, fberger@lapresse.ca

Mal de dents

Les étudiants à temps plein des universités canadiennes déboursent annuellement plus de 2,5 milliards \$ en droits de scolarité et frais dits afférents (pour photocopies, activités sportives, etc.), soit plus de 4600 \$ en moyenne. Le Québec se démarque du reste du pays avec des droits fixes de 1675 \$ (plus 685 \$ en frais afférents) pour les résidents de la province et peu importe le programme d'études. Dans l'ensemble des universités canadiennes, c'est la médecine dentaire qui coûte le plus cher : 11 733 \$ en droits annuels moyens (plus les frais afférents). En Saskatchewan, un futur dentiste doit payer au-delà de 30 000 \$!

La médecine coûte en moyenne 9406 \$ par an, le droit près de 6000 \$ et le génie près de 4400 \$. Les programmes les moins onéreux sont l'éducation (3216 \$) et l'agriculture (moins de 3500 \$).

Les deux tiers des quelque 860 000 étudiants canadiens sont inscrits à temps plein, selon Statistique Canada.

La faute à Internet

Il semble que l'ère de l'informatique soit plutôt funeste pour la langue française, dont l'orthographe passablement complexe se prête mal à la cadence fulgurante d'Internet. Une analyse de plusieurs milliers de courriels écrits par des Québécois assez scolarisés a relevé une faute tous les 10 mots. D'autres études ont montré une faute tous les 19 mots dans les travaux des élèves des cégeps et une tous les 50 mots dans les écrits internes du gouvernement du Québec. Dans les courriels, l'orthographe présente le plus de difficultés, en particulier celle des mots homophones (qui se prononcent pareillement, comme cent, sans et sang, par exemple). La conjugaison des verbes et l'accord des adjectifs laissent aussi à désirer dans les communications écrites électroniques.

Seulement 2,4% des courriels analysés ne comportaient aucune faute ! Une partie du problème est attribuée au fait qu'il est plus ardu de se relire à l'écran d'un ordinateur que sur papier.

Source: Conseil supérieur de la langue française, juin 2003

Un survol d'informations sur des faits de société

Crier au loup

L'immense majorité — 95% — des quelque 50 000 alarmes déclenchées pour cambriolage à Montréal, l'année dernière, se sont révélées non fondées, selon la police montréalaise. Lorsque les policiers constatent une fausse alarme, ils imposent au propriétaire des lieux une amende de 52 \$ en moyenne. La police a aussi répondu à 450 000 appels urgents, en 2002. Il a fallu en moyenne six minutes pour que les policiers se rendent sur les lieux du problème signalé.

Égalité fumeuse

L'égalité entre hommes et femmes existe depuis 1956, au Canada, dans la consommation des... cigarettes ! Il y a un siècle, les femmes ne commençaient pas à fumer, en général, avant l'âge de 27 ans, tandis que les hommes le faisaient dès 18 ans. En 1956, les deux sexes prenaient leur première cigarette à l'âge de 16 ans. Aujourd'hui, ils le font à 15 ans, selon Statistique Canada. Autrefois l'apanage des hommes, la cigarette est maintenant aussi populaire auprès des femmes. Vingt-huit pour cent des Canadiens fument. Les plus gros fumeurs sont âgés entre 40 et 59 ans.

Aphorisme

« Une lettre écrite en français, sans fautes, surprend aujourd'hui comme une chose d'autrefois. »

— Julien Green, écrivain français d'origine américaine (1900-1998)

Les détenus sont-ils « trop bien traités » ?

Ils sont « bien traités », corrige un responsable des services correctionnels

Pénitencier à sécurité minimale, moyenne, maximale... Mis à part ceux qui y travaillent et ceux qui les fréquentent, bien peu de gens sont capables de se figurer ce qui distingue chacun de ces établissements. Le Soleil en a visité trois, correspondant à chacune de ces cotes. Au passage, la journaliste s'est aussi penché sur le traitement accordé aux détenus canadiens, parfois jugé « trop bon » par les honnêtes citoyens.

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

Bien nourris, bien logés, lavés, « entretenus », comme on dit, avec accès aux loisirs et à des programmes de développement personnel, professionnel et scolaire. Les détenus canadiens sont-ils trop bien traités ?

Pour plusieurs citoyens honnêtes, la réponse est oui. Mais pour les responsables des services correctionnels, le « trop » est... de trop.

Bien sûr qu'ils sont bien traités, admettent d'emblée les représentants des trois pénitenciers visités à l'occasion de ce reportage.

Deux d'entre eux comparent spontanément la situation canadienne avec celle des prisons d'Haïti, qu'ils ont eu l'occasion de visiter.

Mais voilà, le Canada n'est pas Haïti. « La société évolue, et notre service correctionnel ne débarque pas d'une autre planète », constate Claude Duguay, directeur adjoint du Centre fédéral de formation (CFF, sécurité minimum).

Par exemple, il fut un temps où les visites conjugales et familiales étaient un privilège pour les détenus. Aujourd'hui, cela fait partie des « programmes », remarque Serge Énard, surveillant correctionnel à Donnacona (sécurité maximum), au cours de la visite des « condos » destinés à ces réunions. Des condos qui feraient l'envie de bien des familles, avec leur cuisine bien outillée et tout ce qu'il faut pour la détente, de la télévision au magnétoscope en passant par la chaîne stéréo et les jouets pour les enfants.

« C'est sûr que ça peut être choquant pour le public et pour les victimes de voir un meurtrier ren-

contrer sa femme et ses enfants », admet Carl Pelletier, directeur adjoint à Donnacona. Ce qu'il faut voir, toutefois, c'est que cette mesure n'est pas une récompense — bien qu'il puisse arriver qu'un détenu en soit privé —, mais une façon d'assurer la réhabilitation.

En permettant aux détenus de garder contact avec leur famille — beaucoup y reçoivent aussi leurs parents ou leurs enfants — ou leur conjointe, le système s'assure qu'ils demeurent en lien avec la société extérieure. Et puisque la presque totalité d'entre eux sortiront un jour, il vaut mieux qu'ils aient quelqu'un pour les accueillir à la sortie, raisonnent les autorités.

Il ne faut pas se le cacher non plus, ajoute Serge Énard, de telles visites contribuent largement à calmer la tension à l'intérieur des murs. C'est particulièrement vrai dans un pénitencier à sécurité maximum comme Donnacona, où chaque mouvement est surveillé.

Choix de société

Bien traiter les détenus est un « choix de société ». Quand on traite les gens comme des chiens, on en fait des enragés, analyse Carl Pelletier. Guy Lemire, ex-directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, interrogé à l'occasion de ce reportage, relève pour sa part que lorsque le régime carcéral est trop dur, « on sort des

bombes ». « Ça ne veut pas dire qu'il faut les cajoler. Mais je crois que les prisons ne seront jamais un endroit où on dorlote (les gens). »

Il estime même que malgré l'amélioration des conditions de détention, « faire du temps » est peut-être plus difficile qu'auparavant, justement parce que les détenus demeurent en contact avec le monde extérieur. Dans ces conditions, la privation de liberté est ressentie encore plus cruellement.

« La société canadienne a choisi de traiter ses délinquants avec respect et dignité, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont tous les droits », mentionne quant à lui Carl Pelletier. Il ne faut pas oublier non plus que la Charte des droits et libertés s'applique aussi aux personnes incarcérées, « et Dieu sait qu'ils s'en servent », soupire-t-il.

« C'est quand même un milieu fermé, assez répressif, avec des règles et un couvre-feu. Ce n'est pas un camp de vacances », rappelle Claude Duguay, du CFF.

Du maximum au minimum, ce sont les détenus qui entretiennent leurs cellules et les aires communes du pénitencier, intérieures et extérieures. Partout, ils ont le droit d'avoir leur télévision et leur chaîne stéréo, à leurs frais, tout comme le câble. Les cellules, elles, sont aussi petites qu'elles peuvent l'être pour contenir un lit, une toilette, un lavabo, une petite table et des étagères.

« La société canadienne a choisi de traiter ses délinquants avec respect et dignité, ce qui ne veut pas dire qu'ils ont tous les droits »



Photo Le Soleil ©

Chambre de détenu dans un centre correctionnel.

La nourriture est cuisinée par les prisonniers, sous la supervision du personnel. Les accommodements sont nombreux : 42 % des pensionnaires de Donnacona ont une diète religieuse ou thérapeutique, selon le chef des services alimentaires, Jean-Jacques Michaux. « On s'ajuste à partir du même menu », précise-t-il.

S'il y a partout des gymnases et des appareils de musculation — très populaires dans ce milieu —, ce n'est que dans les établissements à sécurité moyenne et minimum que nous avons vu une piscine, dont l'entretien est aux frais du comité de détenus. Il y a parfois aussi un jardin communautaire.

Enfin, il y a les classiques : chapelle et service d'aumônerie, centre d'art, barbier, infirmerie, bibliothèque, ateliers de travail, Alcoolistes anonymes et autres groupes d'entraide, comité de détenus...

Un pénitencier est une petite ville dans la ville. En principe, les détenus n'ont pas à en sortir pour répondre à leurs besoins. Mais quel que soit le niveau de « confort » que l'on y trouve, « il faut avoir perdu sa liberté quelque temps pour voir à quel point c'est précieux », affirme Carl Pelletier.

Ainsi que le dit Guy Lemire : « Même dorée, une cage est toujours une cage. »

Du bord de rivière presque bucolique à la forteresse au bout d'un champ

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

La rivière des Prairies coule doucement de l'autre côté de la rue. Près de l'entrée, une balançoire invite au farniente. Du gazon, des arbres... On se croirait devant une grosse auberge de campagne un peu vieillotte. Même son nom sème la confusion. Qui croirait que le « Centre fédéral de formation » est un pénitencier ?

C'est pourtant dans cet établissement à sécurité minimale que des criminels endurcis terminent leur peine avant de recouvrer la liberté. Des hommes au passé souvent lourd, des meurtriers, des violents, qui ont progressé sur le chemin de la réhabilitation. Autrement, ils ne seraient pas ici.

Les beaux couvre-planchers au look de centre d'accueil et les plantes qui abondent partout ont sûrement un impact sur la qualité de la vie quotidienne. Ils n'empêchent toutefois pas les « résidents » de devoir se plier à de nombreuses règles et rendre des comptes sur leurs allées et venues, sur leurs projets et sur les moyens qu'ils prennent pour les réaliser. Ainsi va la vie en prison...

Situé au coeur du vieux quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, le CFF est à des années-lumière de l'image que l'on peut se faire d'un pénitencier. Pour cela, c'est plutôt à Donnacona qu'il faut se rendre.

Caché au bout d'un champ, ce « maximum » a tout ce qu'il faut pour ne pas être confondu avec un camp de vacances : hautes clôtures surmontées de rouleaux de barbelés, miradors, gardes armés, murs gris en blocs de béton et grilles grinçantes. Partout aussi, des passerelles permettant une intervention serrée en cas de grabuge.

Il faut dire que les pensionnaires ne sont pas tout à fait des boyscouts. On y retrouve notamment les motards criminels et leurs « frotteurs », pour reprendre le terme utilisé par le directeur adjoint, Carl Pelletier. D'autres aussi, n'ayant rien à voir avec le crime or-



Photo Le Soleil ©

Les institutions carcérales n'ont pas toutes le même paysage à offrir à leurs pensionnaires.

ganisé, présentent un danger pour la population ou un risque d'évasion. C'est du moins l'évaluation qu'en fait le Service correctionnel du Canada. À notre arrivée, un homme sort entre deux gardes, menottes aux poignets et chaînes aux pieds. C'est ainsi que se font tous les déplacements à l'extérieur du pénitencier.

Dans la salle des visites, les tables sont munies d'un système d'écoute électronique, qui sera utilisé en cas de doute. Des caméras permettent d'aller chercher avec netteté le moindre détail. Difficile d'y passer de la drogue, quoique ce ne soit jamais impossible, admet Carl Pelletier, tant les gars sont ingénieux. On a ainsi dû blinder les boîtes protégeant les fluorescents des douches, parce qu'elles servaient de cache.

Pour limiter la confection de broue (alcool frelaté), on a remplacé les tomates en conserve ordinaires par des tomates épicées. « Il faut penser délinquant nous-mêmes », rigole un peu M. Pelletier.

Pression publique

Depuis quelques années, princi-

palement sous la pression publique de l'Ouest canadien et de l'Ontario, les normes de sécurité se sont resserrées. Des pressions qui relèvent plus souvent d'un désir de voir le criminel « payer » durement pour son crime que d'un réel danger.

Ainsi, lorsque, à Donnacona, on s'est apprêté au printemps dernier à transférer un meurtrier ontarien vers un pénitencier à sécurité moyenne, l'information est vite parvenue sur le terrain, et des pressions ont été faites. Carl Pelletier ne le cache pas : le transfert a été suspendu, mais ce ne pouvait être que temporaire. « Ce gars n'a plus rien à faire ici », tranche-t-il.

Le « médium » constitue bien sûr l'étape intermédiaire entre l'arrivée en prison et la sortie. L'établissement Leclerc, situé à quelques centaines de mètres du CFF, ne laisse toutefois, lui non plus, aucun doute sur sa finalité. Les clôtures ne sont pas là pour la frime. Plus vieillot, l'édifice est moins sinistre que Donnacona, mais assez impressionnant malgré tout.

La différence y est néanmoins bien réelle : les détenus circulent

beaucoup plus librement à l'intérieur, ils ont accès à beaucoup plus d'activités et de « programmes » (un mot qui a la cote dans les services correctionnels), les cellules ne sont pas verrouillées pendant la journée et les gardes ne sont pas armés dans les postes de contrôle. Comme au CFF, une piscine (dont l'entretien est assuré par le comité des détenus) est à la disposition des détenus, de même qu'un jardin communautaire.

Toutes ces petites choses ont un impact certain sur l'atmosphère des lieux, beaucoup moins lourde qu'à Donnacona. À la cuisine, par exemple, c'est à peine si le petit col bleu des employés les distingue des détenus. Ce midi-là, il y a du foie au menu.

Comme dans tout pénitencier, le travail de nature professionnelle, qu'il soit dans les cuisines ou bien dans un atelier de métallurgie, de maçonnerie ou de carrosserie automobile, est accrédité par une commission scolaire et permet à ceux qui le veulent bien d'apprendre un métier. Les travailleurs sont payés environ 6 \$ par jour.

Notre visite est remarquée mais

ne fait aucun remous. « Il y a 10 ou 15 ans, avoir un invité était exceptionnel, souligne Pierre Gauthier, au pénitencier Leclerc. Il se faisait crier des noms. Mais aujourd'hui, il y en a tellement... »

Les rapports entre les détenus et le personnel se sont aussi considérablement améliorés. Aujourd'hui, il est courant qu'un détenu parle à un gardien. « Avant, c'était impensable ! » s'exclame l'agent correctionnel André Duchesne, de Donnacona, qui dit n'avoir jamais eu de problème avec un prisonnier en 26 ans de métier. Les contacts demeurent tout de même limités. Le détenu qui en fera trop sera vite qualifié de « citoyen », un terme hautement péjoratif !

Contacts extérieurs

Les contacts avec l'extérieur sont nombreux et font partie de la démarche de réhabilitation. Outre les visiteurs et les groupes d'entraide, tels les Alcoolistes anonymes, il y a les rencontres sportives avec des bénévoles, entre autres. À Leclerc, trois fois par année, les détenus organisent une journée pour des enfants déficients mentaux. L'activité est très appréciée de part et d'autre, selon son responsable, Michel Côté. Chaque gars est jumelé avec un enfant et s'occupe de lui toute la journée. Il y a des jeux, une roulotte de hot-dogs, et le comité des détenus remet des cadeaux à chacun.

Tout cela a de quoi trancher avec la traditionnelle image du délinquant à la mine patibulaire. Bien sûr, il y en a. Mais la majorité de ceux croisés pendant nos visites seraient passés inaperçus dans la rue. Pour plusieurs, qui sont restés « en dedans » pendant des années, le retour hors des murs est pourtant difficile. Un geste aussi simple qu'aller au guichet automatique peut facilement tourner au cauchemar. « La première fois que je suis sorti après 10 ans, je suis revenu au bout de 60 jours, même si j'avais pas commis de crime. J'étais pas déçu de ça. Mais là, je me sens prêt », témoignait un détenu rencontré lors de notre visites.



PARCOURUE PAR RÉAL PELLETIER

LA PRESSE D'AILLEURS

Los Angeles Times

The New York Times

THE WALL STREET JOURNAL

Cette Chine qui trouble l'Amérique du Nord

Les pays de l'ALENA ont des problèmes d'emploi pendant que la croissance suit son cours en Chine

La Chine a des allures de super paquebot économique qui résiste aux vents et marées, naviguant d'une année à l'autre sur ses 8 % de croissance. De quoi faire rêver — ou rendre jalouse — une Amérique du Nord empiétrée dans ses problèmes d'emploi.

Pendant que la mévente du bois d'oeuvre et du boeuf est montrée du doigt comme facteur « américain » de baisse de l'emploi au Québec, les *maquiladoras* se vident ou ferment au Mexique, les emplois étant transférés plus souvent qu'autrement en Chine. Une Chine qui agace de plus en plus aussi les Américains: le contexte pré-électoral qui prend forme chez nos voisins promet de vifs débats sur la chute de l'emploi, la Chine se retrouvant plus souvent qu'autrement désignée comme première récupératrice de ces milliers d'emplois qui disparaissent aux États-Unis.

La faiblesse de l'emploi se présentant, de l'avis de plusieurs, comme le tendon d'Achille du premier mandat de George W. Bush, la tentation sera forte dans l'entourage, d'ici novembre 2004, de secouer la baraque chinoise.

John Snow à Pékin

Certains ont cru, la semaine dernière, que le coup d'envoi était donné lorsque le secrétaire au Trésor, John Snow, s'est présenté à Pékin pour demander aux autorités chinoises de laisser le yuan se réévaluer, estimant sa parité fixe par rapport au dollar comme contraire à la réalité des choses et préjudiciable à l'économie américaine. L'avion de M. Snow ne s'était pas encore posé à Pékin que déjà les autorités chinoises faisaient savoir, avec doigté mais non sans fermeté, que la situation actuelle est facteur de stabilité financière en Chine et dans le monde, et que s'il devait y avoir réévaluation du yuan, elle se ferait le cas échéant en fonction de l'intérêt de la Chine.

Les interlocuteurs chinois, forts d'ailleurs du rôle clé qu'ils jouent présentement dans les négociations sur les visées nucléaires de la Corée du Nord, ont répliqué avec tact, même si la presse nationale n'a pas hésité, elle, à parler d'« intimidation » de la part de Washington.

Nombre d'observateurs ont avancé que ce voyage de M. Snow en Chine n'avait pas vraiment pour objectif d'obtenir une réévaluation immédiate du yuan, mais plutôt de faire savoir au peuple américain que l'administration Bush est consciente du problème que repré-



Photo d'archives Bloomberg

Ouvrière chinoise travaillant sur des composants d'ordinateurs.

sente le déplacement des emplois en Chine.

C'est que les syndicats et les travailleurs américains en général, ainsi que les candidats à l'investiture démocrate à l'élection présidentielle, s'inquiètent de plus en plus de la perte d'emplois au profit de la Chine. Chez les entrepreneurs, les avis sont partagés : ceux qui sont en concurrence directe avec les exportations chinoises tagent la crainte des travailleurs ; mais plusieurs très grandes entreprises, qui ont déjà investi massivement en Chine et continuent à le faire, y trouvent leur bonheur et s'opposent discrètement à une réévaluation du yuan qui aurait pour effet d'augmenter leurs coûts de production.

Chose certaine, on va parler de la Chine ces prochains mois. L'analyste économique vedette du *Los Angeles Times*, James Flanigan, invitait ses lecteurs, la veille de la fête du Travail, à n'avoir qu'un mot en tête en ce jour : la Chine.

Ce pays, disait-il, qui n'en est encore qu'à l'enfance de sa croissance, est en voie d'établir les standards mondiaux dans les coûts de production et dans les prix à la consommation dans une foule de produits comme les appareils ménagers, par exemple. Et les compagnies américaines participent massivement à ce mouvement, dans des secteurs de première importance comme l'automobile, les ordinateurs, la pharmacie ou l'aéronautique.

Dans l'automobile, tant Ford que GM et Chrysler font pression chez leurs fournisseurs de pièces pour qu'ils aillent s'installer en Chine. La technologie chinoise est déficiente en la matière, mais qu'importe, on a confiance. Le président de Ford, Nicholas Scheele, compte acheter pour un milliard de dollars de pièces en Chine l'an prochain et compte monter ce volume à 10 milliards dans un avenir rapproché. Chez Chevrolet, le moteur des prochains VUS Equinox sera entière-

ment fabriqué en Chine. La raison en est très simple : fabriquer des éléments de voiture en Chine représente une économie de 30 à 40 %. Les négociations imminentes avec les syndicats américains s'annoncent difficiles.

Le cas du Mexique

Ce que redoutent les milieux du travail, c'est de voir s'accélérer aux États-Unis un mouvement qui est en train de saboter l'économie mexicaine. Un reporter du *New York Times* constate que 500 des 3700 *maquiladoras* qui longent la longue frontière avec les États-Unis ont fermé leurs portes depuis 2001, occasionnant la perte de 218 000 emplois, dans un pays qui voit arriver un million de nouveaux travailleurs chaque année.

Les avantages obtenus par l'ALENA sont en voie de s'estomper. Les 67 milliards d'exportations mexicaines vers les États-Unis pour les six premiers mois de 2003 dépassent encore ceux de la Chine

mais ça ne durera pas : l'an dernier, les exportations mexicaines sont demeurées au neutre pendant que les exportations chinoises vers les États-Unis augmentaient de 20 %. Un rapport de Merrill Lynch est d'avis que le Mexique ne pourra bientôt plus concurrencer la Chine.

Les accents xénophobes contre les Chinois se multiplient au Mexique, poursuit le *New York Times*. Des journaux manchettent avec des titres comme « La Chine : l'ennemi à vaincre », ou « Le péril chinois ». Le ministre de l'Économie, Fernando Canales, est monté dans le train en parlant de la Chine comme d'un pays qui « n'a aucun respect pour les droits de l'homme », un pays « qui n'a pas d'institutions économiques et politiques solides ».

Problèmes chinois

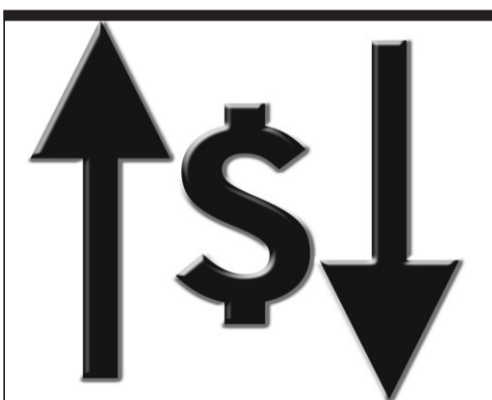
Cela dit, il existe effectivement des problèmes institutionnels graves en Chine, notamment dans le secteur bancaire et dans la répartition de la richesse dans le pays.

Un reporter du *NYT* observe que le système bancaire chinois, même incorporé à une économie en principe dirigée à la manière communiste, se révèle impuissant à gérer sagement une politique de prêts bancaires. Ce qui a pour effet de multiplier les investissements immobiliers — logements de luxe et industries comme l'acier, la chimie et la téléphonie cellulaires — sans qu'on ait l'assurance que les emprunteurs pourront rembourser. Le suréquipement est de nature à faire chuter les prix.

Quant à la redistribution de la richesse, le *Wall Street Journal* rappelle que la croissance phénoménale de la Chine ces dernières années s'est faite principalement en régions de bord de mer, de Pékin à Guangzhou en passant par Shanghai, mais que les autorités s'éveillent à peine à l'accroissement de l'écart de richesse que cela a occasionnée dans le reste du pays.

En réponse, Pékin a ciblé le développement de Chongqing, sur le Yangtze, loin à l'intérieur du pays. Des chiffres : la grande agglomération de Chongqing compte 31 millions de personnes et les provinces frontalières recèlent 280 millions d'habitants (la population de la région équivaut à celle des États-Unis et du Canada réunis). On commencera par 24 milliards de dollars US d'infrastructures. On compte faire de Chongqing un second Shanghai en 10 ans (ou un troisième New York).

Le paquebot suit son cours.



THE WALL STREET JOURNAL

Reprise?

LA BOURSE relève le gant aux États-Unis, mais sans entraîner ce que des modèles traditionnels devraient normalement engendrer : une reprise de l'emploi. L'administration Bush ne joue pas de chance : la ranimation boursière serait le seul fait de la santé de la productivité et ne charrie pas d'emplois nouveaux, écrit le *Wall Street Journal*. Et le déficit fédéral étant ce qu'il est, le président ne peut guère recourir aux fonds publics pour améliorer l'emploi. La productivité est porteuse de promesses à long terme : elle permet de produire plus avec le même nombre d'employés, assure de meilleurs salaires sans hausses de prix. Mais à court terme, l'amélioration de la productivité peut bêtement signifier une baisse de l'emploi. Par exemple, au second trimestre, terminé fin juin, les entreprises américaines (fermes exclues) ont réussi à augmenter leur production de 4,4 % (sur une base annuelle) tout en diminuant les heures d'emploi de 2,3 %. Le tout pour amélioration de productivité de 6,8 %. Depuis la fin de 2001, la productivité augmente annuellement de 5 %, le taux le plus élevé depuis le début des années 60.



Newsweek

Entreprise

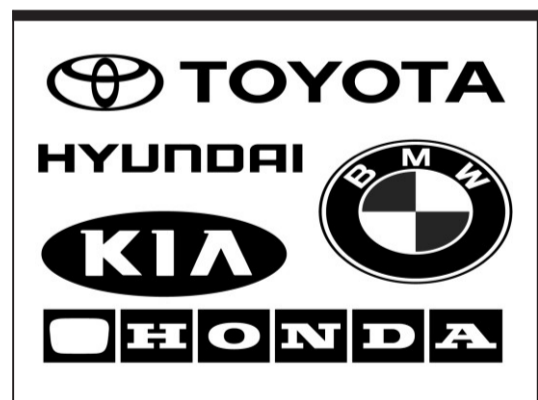
ROBERT KUTTNER, chroniqueur épistémologique à *BusinessWeek*, est furieux : dans ce grand magazine proche des milieux d'affaires, il accuse nombre de grandes entreprises d'avoir pillé littéralement les caisses de retraite de leurs employés à des fins boursières souvent. Le sous-secrétaire au Trésor, Peter R. Fischer, lui donne raison, estimant que les trous additionnés des caisses de retraite dans les entreprises américaines atteignent les 300 milliards de dollars, ce qui excède largement les réserves gouvernementales contenues dans le *Pension Benefit Guarantee Corp*. Fin 2002 en principe, les caisses de retraite d'entreprises devaient protéger 42 millions de travailleurs et de retraités avec un fond de 1600 milliards de dollars, mais les conseils d'administration ont pigé abondamment dans la tirelire. L'auteur énumère toute une série de trucs utilisés par les conseils d'administration pour éviter de payer des retraites : convertir le statut d'employé en celui de travailleur autonome ; fermer des usines comprenant des employés âgés ; déclarer faillite tout en ménageant un créneau juridique assurant une retraite aux cadres supérieurs, etc.



Herald Tribune

Crise

PHILIP BOWRING, globe-trotter dont on retrouve régulièrement la chronique dans l'*International Herald Tribune*, est d'avis que ce siècle qui s'amorce sera témoin d'un bras-de-fer entre les classes vieillissantes et les jeunes générations en Occident. Une « tempête parfaite » se prépare, dit-il, une variante de la guerre des classes opposant cette fois les jeunes et les vieux. Les vieux étant susceptibles de gagner cette guerre de par leur nombre, il faut s'attendre le cas échéant à une dégénérescence de l'Occident. Quatre facteurs expliquent les craintes de l'auteur, qui fait référence à un récent congrès de démographes à Berlin : le taux de natalité n'arrive pas à compenser pour les morts ; l'espérance de vie est en hausse ; les caisses de retraite sont pleines de trous ; enfin, les déficits fiscaux des États sont considérables. Il cite le démographe autrichien Wolfgang Lutz qui estime que si « le XX^e siècle fut celui de la croissance de la population, le XXI^e sera celui du vieillissement. » Ni l'État, ni l'entreprise privée ne peuvent résoudre le problème. Parmi les solutions envisagées : la retraite à 70 ans. Ou une baisse des prestations. Ou les deux.



The New York Times

Surprise!

LES TROIS GRANDS constructeurs automobiles, dit le *New York Times*, redoutaient ce jour depuis longtemps : pour la première fois de l'histoire, un constructeur étranger a vendu plus d'automobiles et de camions légers qu'un constructeur américain en un mois. En l'occurrence, la Japonaise Toyota a pris le pas sur Chrysler en troisième position au mois d'août. Les chiffres ont été publiés il y a trois jours : Toyota a vendu 200 482 véhicules en août 2003 contre 190 388 pour Chrysler. « Ça devait arriver », commente modestement James Press, vice-président chez Toyota, qui ne s'attend pas à répéter le phénomène en septembre parce que les stocks sont bas. Mais le phénomène dépasse Toyota : Honda, numéro 2 au Japon, Nissan, aussi du Japon, et les Coréennes Hyundai et Kia ainsi que l'Allemande BMW ont toutes connu des records de vente individuels en août aux États-Unis. La part de marché nationale des constructeurs américains est passée à 57,9 % en août, soit le pire mois depuis 1981. En 2003, c'est la quatrième fois que les trois grands se retrouvent sous la barre des 60 %. C'est une sorte de triomphe pour Toyota, qui vend aux États-Unis depuis 1957.

Forum

À près de deux siècles de distance, le regard qu'a porté Alexis de Tocqueville sur le Bas-Canada interpelle encore aujourd'hui.

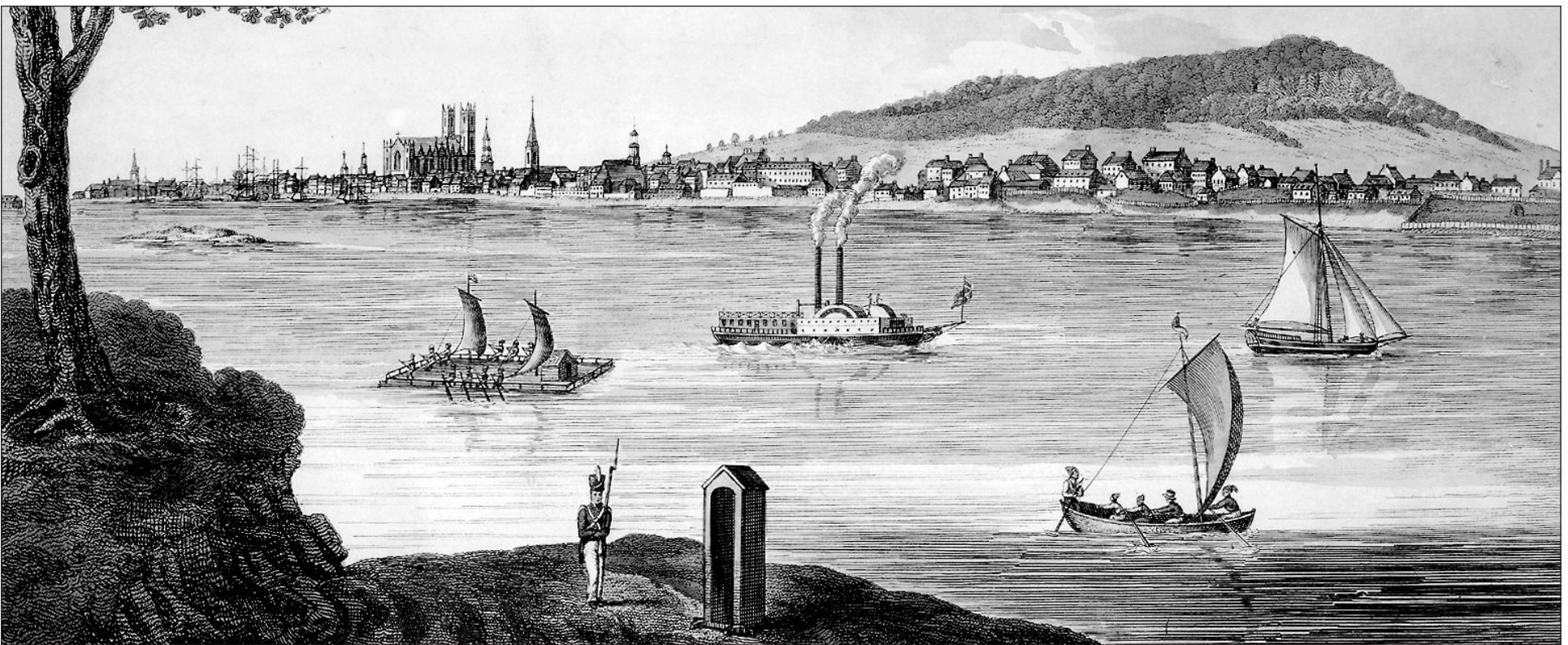


Illustration de la ville de Montréal à l'époque (1831) où de Tocqueville est venu au Bas-Canada.

« Une nation distincte »

Nous publions ci-contre des extraits du livre « Regards sur le Bas-Canada », publié ces jours-ci chez Typo. Ce livre est constitué de textes écrits par Alexis de Tocqueville. La présentation est de Claude Corbo, ancien recteur de l'UQAM et professeur, dont nous publions aussi un extrait ci-dessous.



CLAUDE CORBO

LE PAYS successivement appelé Nouvelle France, Canada, Bas-Canada, Canada français, Québec, a reçu, depuis ses origines, nombre de visiteurs, européens ou américains, intéressés par sa géographie, sa flore et sa faune, ses habitants, sa société, ses institutions, ses moeurs et sa culture. Pratiquant le tourisme avant la lettre ou venus sur les rives du Saint-Laurent pour des raisons variées, plusieurs de ces visiteurs ont pris la peine de rédiger leurs souvenirs, leurs observations ou leurs commentaires sur le pays et son peuple.

Parmi ces visiteurs se trouve un penseur considérable du XIX^e siècle dont la réputation repose en particulier sur deux ouvrages ayant atteint le statut de classiques de l'analyse sociologique et politique : *De la démocratie en Amérique* et *L'Ancien Régime et la Révolution*. Ce penseur est Alexis de Tocqueville (1805-1859). Pendant une quinzaine de jours, à la fin de l'été 1831, Tocqueville, accompagné d'un ami et collaborateur, Gustave de Beaumont, a visité Québec et Montréal et les campagnes environnantes. Il a rencontré diverses personnalités du milieu et les a questionnées avec méthode pour ensuite consigner ses observations et commentaires dans des résumés ou des notes. Il a aussi évoqué ses découvertes dans sa correspondance et cité le Bas-Canada dans ses livres majeurs. Certes, il n'a consacré aucun ouvrage au Bas-Canada. Cependant, ses observations, souvent fort lucides, jettent un éclairage intéressant et stimulant sur le pays au moment où ce dernier s'apprête à vivre des tensions politiques qui conduiront aux Rébellions de 1837-1838.

En 1831, il y a déjà soixante-dix ans que la Nouvelle-France a été séparée de sa métropole fondatrice. Achevée par la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, la conquête militaire a été sanctionnée par le traité de Paris du 10 février 1763 : la France cède sa colonie à la Grande-Bretagne. C'est dire que Tocqueville et Beaumont ne peuvent rencontrer beaucoup de personnes ayant vécu à l'époque de la Nouvelle-France. L'année de leur visite marque aussi le quarantième anniversaire d'un événement significatif dans l'histoire de l'ancienne colonie française. En effet, en 1791, le Parlement britannique avait adopté l'Acte constitutionnel : la colonie canadienne est divisée en deux parties, le Haut-Canada et le Bas-Canada, dont sont respectivement issus l'Ontario et le Québec ; et de plus, la loi institue dans chaque territoire une Assemblée législative qui inaugure le parlementarisme.

En substance, on peut dire que, pour Tocqueville, le Bas-Canada a constitué une découverte ou une révélation à la fois étonnante et douloureuse.

La découverte de la nation francophone l'enchanté et l'éblouit à la fois. Il note la puissante progression démographique des Canadiens-français dont le nombre a presque doublé depuis la cession de la colonie à la Grande-Bretagne. Surtout, il constate avec bonheur que, malgré trois quarts de siècle sous la férule britannique, il y a encore en Amérique du Nord un rameau de la France, un rameau vigoureux, conscient de son identité et attaché à celle-ci.

Mais, le bonheur de cette découverte, de ces retrouvailles avec un peuple français, se révèle bientôt terni et même déchiré d'inquiétudes. Ce peuple, visiblement, est un peuple conquis et dominé. Si les paysans sont prospères, la grande richesse, elle, appartient aux Anglais du pays.

Il ressort de ces constats une conclusion énoncée sans ménagement : « il est facile de voir que les Français sont le peuple vaincu ». Pour Tocqueville, le Bas-Canada est confronté à un avenir incertain. Certains facteurs semblent prometteurs : l'attachement de la population à son identité, la santé économique et morale de la paysannerie, les progrès de l'instruction, la force de la démographie. Mais, nombre de périls confrontent les Canadiens-français.

À près de deux siècles de distance, le regard qu'a porté Alexis de Tocqueville sur le Bas-Canada interpelle encore.

« Il y a fort à parier que le Bas-Canada finira par devenir un peuple entièrement français. »
— Alexis de Tocqueville

27 août 1831

LE PAYS entre Montréal et Québec a l'apparence d'être aussi peuplé que nos belles provinces d'Europe. De plus, le fleuve est magnifique. Québec est dans une position très pittoresque, entouré de campagnes riches et fertiles. Je n'ai jamais vu en Europe de tableau plus animé que celui que présentent les environs de Québec.

Toute la population ouvrière de Québec est française. On n'entend parler que du français dans les rues. Cependant, toutes les enseignes sont anglaises ; il n'y a que deux théâtres qui sont anglais. L'intérieur de la ville est laid, mais n'a aucune analogie avec les villes américaines. Il ressemble d'une manière frappante à l'intérieur de la plupart des villes de province.

Les villages que nous avons vus aux environs ressemblent extraordinairement à nos beaux villages. On n'y parle que le français. La population y paraît heureuse et aisée. Le sang y est remarquablement plus beau qu'aux États-Unis. La race y est forte, les femmes n'ont pas cet air délicat et maladif qui caractérise la plupart des Américaines.

La religion catholique n'est accompagnée ici d'aucun des accessoires qu'elle a dans les pays du midi de l'Europe où elle règne avec le plus d'empire. Il n'y a point de couvents d'hommes et les couvents de femmes ont des buts d'utilité et donnent des exemples de charité vivement admirés par les Anglais eux-mêmes. On ne voit point de madone sur les chemins. Point d'ornements bizarres et ridicules, point d'ex-votos dans les églises. La religion « est » éclairée et le catholicisme ici n'excite ni la haine ni les sarcasmes des protestants. J'avoue que pour ma part, elle satisfait plus à mon esprit que le protestantisme des États-Unis. Le curé est bien véritablement ici le pasteur du troupeau ; ce n'est point un entrepreneur d'industrie religieuse comme la plupart des ministres américains. Ou il faut nier l'utilité d'un clergé, ou l'avoir comme au Canada. (...)

29 août 1831

AUJOURD'HUI nous sommes montés à cheval pour aller visiter la campagne sans guide.

Dans la commune de Beauport « sic : Beauport », à deux lieues de Québec, nous avons vu le peuple sortir de l'église. Sa mise annonçait la plus grande aisance. Ceux qui appartenaient à un hameau éloigné s'en retournaient en voiture. Nous nous sommes écartés dans les sentiers et nous avons causé avec tous les habitants que nous avons rencontrés, tâchant de faire porter la conversation sur des sujets graves. Voici ce qui nous a paru résulter de ces conversations :

> Il règne quant à présent une grande aisance parmi eux. La terre aux environs de Québec se vend extrêmement cher, aussi cher qu'en France, mais aussi elle rapporte beaucoup.

> Les idées de cette population semblent encore peu développées. Cependant, ils sentent déjà très bien que la race anglaise s'étend autour d'eux d'une manière alarmante ; qu'ils ont tort de se renfermer dans un rayon au lieu de s'étendre dans le pays encore libre. Leur jalousie est vivement excitée par l'arrivée journalière des nouveaux-venus d'Europe. Ils sentent qu'ils finiront par être absorbés. On voit que tout ce qu'on dit à ce sujet remue leurs passions, mais ils ne voient pas clairement le remède. Les Canadiens craignent trop de quitter la vue du clocher, ils ne sont pas assez malins. — Oh ! vous avez bien raison, mais que voulez-vous faire ? Telles sont leurs réponses. Ils sentent évidemment leur position de peuple vaincu, ne comptent point sur la bienveillance, non pas précisément du gouvernement, mais des Anglais. Toutes leurs espérances se rattachent à leurs représentants. Ils paraissent avoir pour eux et particulièrement pour M. Neilson — Il est cependant Anglais, nous disaient-ils comme avec étonnement ou regret — cet attachement exalté qu'ont en général les peuples opprimés pour leur protecteur.

Plusieurs nous ont paru parfaitement comprendre les besoins de l'instruction et se réjouir vivement de ce qu'on venait de faire en sa faveur. Au total cette population nous a

paru capable d'être dirigée quoique encore incapable de se diriger elle-même. Nous arrivons au moment de la crise. Si les Canadiens ne sortent pas de leur apathie d'ici à vingt ans, il ne sera plus temps d'en sortir. Tout annonce que le réveil de ce peuple approche. Mais si dans cet effort les classes intermédiaires et supérieures de la population canadienne abandonnent les basses classes et se laissent entraîner dans le mouvement anglais, la race française est perdue en Amérique.

Et ce serait en vérité dommage car il y a ici tous les éléments d'un grand peuple. Les Français d'Amérique sont aux Français de France ce que les Américains sont aux Anglais. Ils ont conservé la plus grande partie des traits originaux du caractère national, et l'ont mêlé avec plus de moralité et de simplicité. Ils sont débarrassés comme eux d'une foule de préjugés et de faux points de départ qui font et feront peut-être toujours les misères de l'Europe. En un mot ils ont en eux tout ce qu'il faudrait pour créer un grand souvenir de la France dans le Nouveau monde. Mais parviendront-ils jamais à reconquérir complètement leur nationalité ? C'est ce qui est probable sans malheureusement être assuré.

Un homme de génie qui comprendrait, sentirait et serait capable de développer les passions nationales du peuple aurait ici un admirable rôle à jouer. Il deviendrait bientôt l'homme le plus puissant de la colonie. Mais je ne le vois encore nulle part.

1^{er} septembre 1831

NOUS AVONS remarqué par les conversations que nous avons eues avec plusieurs Canadiens que leur haine se dirigeait plus encore contre le gouvernement que contre la race anglaise en général. Les instincts du peuple sont contre les Anglais, mais beaucoup de Canadiens appartenant aux classes éclairées ne nous ont pas paru animés, au degré que nous croyions, du désir de conserver intacte la trace de leur origine, et de devenir un peuple entièrement à part. Plusieurs ne nous ont pas paru éloignés de se fondre avec les Anglais, si ceux-ci voulaient adopter les intérêts du pays. Il est donc à craindre qu'avec le temps et surtout l'émigration des Irlandais catholiques, la fusion ne s'opère. Et elle ne peut s'opérer qu'au détriment de la race, de la langue et des moeurs françaises.

Cependant il est certain :

> Le Bas-Canada (heureusement pour la race française) forme un État à part. Or, dans le Bas-Canada la population française est à la population anglaise dans la proportion de dix contre un. Elle est compacte. Elle a son gouvernement, son Parlement à elle. Elle forme véritablement un corps de nation distinct. Dans le Parlement composé de quatre-vingt-quatre membres, il y a soixante-quatre Français et vingt Anglais.

> Les Anglais jusqu'à présent se sont toujours tenus à part. Ils soutiennent le gouvernement contre la masse du peuple. Tous les journaux français font de l'opposition, tous les journaux anglais sont ministériels, à l'exception d'un seul, *The Vindicator*, à Montréal ; encore a-t-il été fondé par des Canadiens.

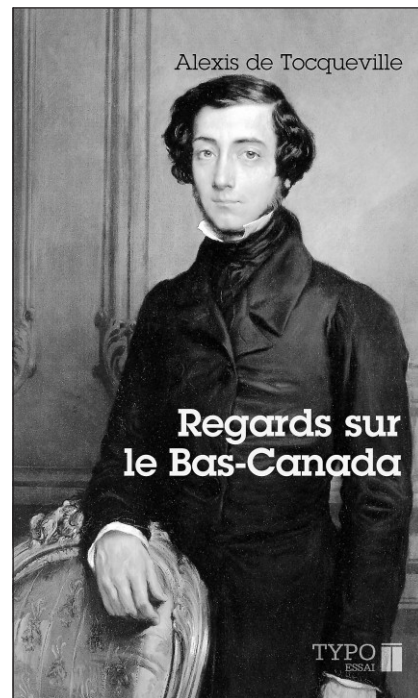
> Dans les villes, les Anglais et les Canadiens forment deux sociétés. Les Anglais affichent un grand luxe ; il n'y a parmi les Canadiens que des fortunes très bornées ; de là, jalousie, tracasseries de petite ville.

> Les Anglais ont dans les mains tout le commerce extérieur et dirigent en chefs tout le commerce intérieur. De là encore jalousie.

> Les Anglais s'emparent tous les jours de terres que les Canadiens croyaient réservées à leur race.

> Enfin les Anglais se montrent au Canada avec tous les traits de leur caractère national, et les Canadiens ont conservé tous les traits du caractère français.

Il y a donc fort à parier que le Bas-Canada finira par devenir un peuple entièrement français. Mais ce ne sera jamais un peuple nombreux. Tout deviendra anglais autour de lui. Ce sera une goutte dans l'océan. J'ai bien peur que, comme le disait M. Neilson avec sa franchise brusque, la fortune n'ait en effet prononcé et que l'Amérique du Nord ne soit anglaise.



Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

La bébelle à Legault



MICHÈLE OUIMET
michele.ouimet@lapresse.ca

Lorsque François Legault a décidé, en l'an 2000, d'imposer des contrats de performance aux universités, les recteurs l'ont regardé de travers. Pour qui se prenait ce jeune ministre qui n'avait pratiquement aucune expérience en politique et qui avait passé le plus clair de son temps dans l'entreprise privée ?

Mais les recteurs n'avaient pas le choix. François Legault était ministre, donc grand patron de l'Éducation, et il y tenait, à ses contrats de performance, une invention de son cru qui, croyait-il, devait faire des miracles.

Les recteurs en avaient vu d'autres. Ils avaient subi avec stoïcisme l'ex-ministre Jean Garon, qui avait atterri à l'Éducation après avoir passé des années à l'Agriculture. Garon les avait insultés en les accusant de gaspiller les fonds publics.

Jean Garon et François Legault avaient deux styles différents mais ils caressaient le même rêve : remettre à leur place les recteurs qui faisaient preuve d'une trop grande indépendance en les obligeant à rendre des comptes jusque dans les moindres détails.

Le nouveau ministre de l'Éducation, Pierre Reid, n'est pas un politicien aguerrri ni un mordu de l'entreprise privée mais plutôt un ancien recteur qui a dirigé l'Université de Sherbrooke. Cette semaine, M Reid a remis en question, avec raison, la pertinence des contrats de performance. Il croit peu à cette approche comptable tant chouchoutée par François Legault qui était obsédé par l'idée de mettre des chiffres sur tout.

Cette obsession avait quelque chose de réducteur, comme si le fait de coller des chiffres et de multiplier des objectifs pouvait résoudre tous les problèmes.

L'espoir qui vient du Sud



MICHÈLE BOISVERT
mboisvert@lapresse.ca

Le mois d'août aura été particulièrement décevant du côté de l'emploi. Au cours de ce mois, un total de 19 000 personnes se seront retrouvées sans travail, ce qui a fait passer le taux de chômage au Canada de 7,8 % à 8 %. Il s'agissait de la quatrième diminution de l'emploi en cinq mois. De toute évidence, le marché du travail au pays a perdu le formidable élan qui le caractérisait en 2002, et qui nous plaçait alors dans le peloton de tête des pays du G7.

L'histoire est vraiment tout autre en 2003, alors que le Canada subit les contrecoups d'une économie américaine qui a mis beaucoup de temps à se redresser, d'une devise qui s'est littéralement enflammée, auxquels sont venus s'ajouter les affres du SRAS et la découverte d'un cas de maladie de la vache folle.

Si la situation est difficile au Canada, elle est encore plus sombre au Québec. L'économie québécoise aura en effet encaissé une perte de 13 200 emplois en août, portant à 32 700 le nombre total d'emplois disparus depuis décembre dernier. La saignée du mois d'août, conjuguée à l'ajout de 21 700 personnes qui se sont remises à la recherche d'un emploi, a fait bondir le taux de chômage qui est passé de 9,1 % à 10 %, du jamais vu depuis décembre 1998.

Comment expliquer que le Québec soit si durement touché ? En fait, les raisons sont essentiellement les mêmes que celles qui ex-

Les contrats de performance ont tout de même eu un effet positif : amener un certain resserrement dans les universités et rappeler l'importance de l'imputabilité. On ne peut pas gérer 18 établissements universitaires qui reçoivent, chaque année, 1,7 milliard en subventions publiques et qui sont fréquentés par 239 000 étudiants, sans avoir à rendre de comptes.

Mais entre rendre des comptes et se faire ligoter dans des contrats de performance tricotés serrés avec des fonctionnaires collés aux fesses qui s'assurent que chaque sou dépensé est justifié, il y a une marge. D'ailleurs, contrairement aux préjugés largement répandus, les recteurs ne font pas à leur tête. Ils sont étroitement surveillés par un conseil d'administration, une assemblée universitaire, une commission des études, un comité de la recherche, etc.

Avec les contrats de performance, chaque institution doit se fixer des objectifs. L'Université de Montréal, par exemple, s'est engagée, entre autres choses, à faire passer son taux de diplômés de 74 % à 80 % en six ans et à embaucher 200 professeurs. En échange, elle reçoit 24 millions.

Au début, François Legault voulait instituer un mécanisme punitif : si l'objectif n'est pas atteint, le gouvernement sabre la subvention. Les recteurs ont protesté, car le ministre heurtait de plein fouet le sacro-saint principe de leur autonomie. Les universités, lui ont-ils rappelé, ne sont pas des gros cégeps. Legault a fléchi, mais sans dents, les contrats de performance sont devenus une « bébelle », un machin administratif encombrant et tatillon.

Finalement, tout cet exercice n'a pas servi à grand-chose sauf à flatter l'égo de François Legault, qui pouvait se vanter d'avoir mis les recteurs au pas.

Les contrats de performance ont engendré beaucoup de paperasse et peu de résultats. Si M. Reid veut s'en débarrasser, nous serons les premiers à applaudir.

pliquent la montée du chômage au pays, sauf qu'elles se trouvent exacerbées par notre très grande dépendance vis-à-vis de l'économie américaine et l'importance qu'occupent dans notre économie certains secteurs d'activités.

L'aéronautique, qui traverse une crise sans précédent, en est un exemple probant. Pendant qu'Air Canada sabre dans ses effectifs pour tenter d'éviter la faillite, Bombardier, un important employeur au Québec, est en plein processus de restructuration. L'industrie forestière, une autre activité clé chez nous, est actuellement frappée de plein fouet par l'imposition d'importants droits compensatoires sur ses exportations de bois d'œuvre aux États-Unis. Résultat, de nombreuses scieries ont dû fermer leurs portes.

Bien que difficile, la situation n'est cependant pas désespérée. L'espoir nous vient du sud de la frontière, où la reprise semble véritablement prendre forme. Les nouvelles sont excellentes tant du côté manufacturier que dans celui des services. Stimulée par les baisses d'impôts et une politique monétaire accommodante, l'économie américaine est actuellement sur une lancée, ayant enregistré un taux de croissance de 3,1 % au deuxième trimestre, un taux qui, selon plusieurs économistes, pourrait atteindre les 5 % au troisième trimestre. La seule source d'inquiétude demeure la situation de l'emploi, qui tarde à se redresser. Les experts croient cependant que ce n'est plus qu'une question de temps.

En attendant, rien n'empêcherait la Banque du Canada d'abaisser de nouveau son taux directeur, histoire de permettre à l'économie canadienne de traverser cette zone trouble. Avec un taux de 2,75 %, elle dispose encore d'une bonne marge de manoeuvre.



Patrick Dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Projets démoniaques

MAINTENANT qu'il est prouvé que les Américains ne seront jamais capables de rétablir la paix en Irak et qu'ils manquent d'argent pour continuer à tout prix leur invasion irakienne, G. W. Bush veut s'en remettre partiellement à l'ONU pour rétablir la paix, mais en gardant le contrôle des opérations. Tout ce qu'il veut, c'est du fric et des militaires. Je trouve cela indécent de la part des États-Unis de vouloir agir de cette façon. J'ai hâte aux prochaines élections américaines et j'espère que les gens qui voteront se rappelleront de ses projets démoniaques.

ALAIN MARCHAND

Politiciens invertébrés

BRAVO À TOUS les intervenants dans le dossier du Grand Prix ! Je suis amateur de Formule 1 depuis longtemps, mais voir des politiciens faire de l'aplaivrissement devant une personne pour sauver un événement international au nom des retombées économiques... ça me fait tellement rire. Je suis content de voir que nos élus n'ont pas plus de colonne que les précédents, ça respecte la continuité. Plus ça change...

Quel beau message à la société : Plus vous avez de l'influence, plus les élus mangent dans votre main. Chez-moi, on appelle ça de la prostitution en termes simples. En passant, je me fous de savoir si le fait de voir de la pub sur les voitures de course incite les gens à fumer, ça n'a rien à voir avec le débat.

Petite question : le fédéral est-il aussi invertébré que nos élus à Québec ? Réponse dans quelques jours.

SERGE DION

Perte de confiance

JE DÉSIRES intervenir dans le débat sur la F1 et la cigarette. Qu'en est-il de la démocratie et du droit souverain d'un peuple, quand la pression exercée par quelques « marchands » et bien nantis pousse un gouvernement à sacrifier le bien collectif sur l'autel du mercantilisme ? Et cela sans parler de l'impact d'une telle décision en regard de l'équité envers d'autres organisations qui ont su s'adapter à cette législation. Et après on s'étonne que les citoyens perdent confiance dans les élus et les institutions.

MICHEL BANVILLE

Mauvais service

GENS DU 450, réveillez-vous ! Demeurant à Boucherville j'ai souvent besoin de téléphoner à

Montréal (et ce n'est pas un interurbain) et Bell ne me fournit que l'annuaire de la Rive-Sud. J'ai demandé un annuaire de Montréal ; le problème, c'est que Bell demande maintenant 25 \$ la copie pour un item autrefois inclus dans le service pour lequel je paie tous les mois. Si je ne peux obtenir mon annuaire, je demande à Bell de me procurer gratuitement le service 411.

Veillez noter que j'ai perdu plus d'une heure au téléphone pour obtenir cette information de trois personnes aussi incompetentes l'une que l'autre, incluant un bonhomme de Toronto qui avait beaucoup de difficultés avec le français.

Le service de Bell est affreux, je me demande si le CRTC ou le service de protection du consommateur peuvent aider les clients captifs de ce monopole.

JEAN DEMERS

Longueuil, arr. Boucherville

Peines insignifiantes

IL N'EST pas surprenant que les policiers soient impuissants à contrer la culture de marijuana car les politiciens et les juges défendent les intérêts des trafiquants de drogue. En effet, les peines imposées à ces derniers sont tellement insignifiantes et il est tellement rare que leurs biens soient confisqués qu'il n'y a pour ainsi dire aucune dissuasion exercée envers les cultivateurs de

marijuana. La situation est tellement ridicule que le premier vaurien venu peut facilement faire autant d'argent qu'un professionnel de la santé, par exemple, en seulement quelques mois de « travail » par année. Et cela, sans jamais avoir à étudier, payer des impôts ou être stressé par le besoin de rembourser des dettes d'études.

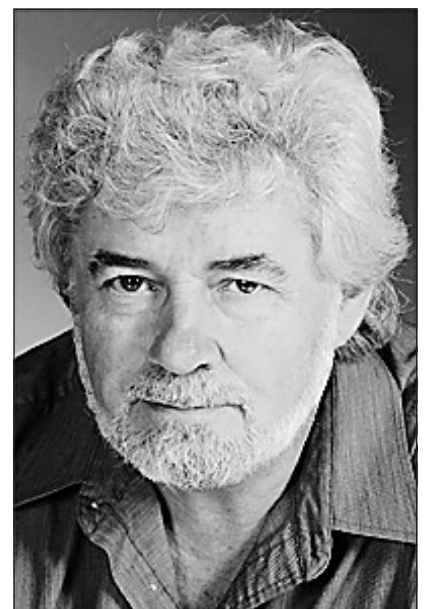
Même si le trafiquant se fait arrêter, il est probable qu'il ne se fera saisir que les plants non récoltés et ne fera pas de prison. S'il a utilisé les profits d'une récolte antérieure pour s'acheter une voiture de l'année, payer une maison ou enrichir un compte de banque, il s'en tirera à très bon compte. Mieux que les gens gagnant leur vie honnêtement qui se font délester d'une bonne fraction de leurs revenus sous forme d'impôts.

Si la justice et l'équité sociale avaient de l'importance pour les politiciens, ils passeraient des lois permettant de faciliter la confiscation des biens des cultivateurs de marijuana (maison, véhicules, comptes de banque) et l'imposition de sentences sérieuses (pourquoi pas cinq ans fermes pour une première offense ?).

PATRICK LABELLE
Sherbrooke

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

Lettre au père François



François Béliveau

roline et Marie-Josée, à ta compagne Marie-Josée, et à tous tes proches, amitié, sympathies et tendresse. Mon cher François, c'est à ton tour. Salut, le père François !

ROBERT NADON
photographe, La Presse

À votre tour

Le nouveau gouvernement libéral passe au crible tous les services de l'État, et le secteur de la santé n'y échappe pas. Deux lecteurs ont voulu partager leurs expériences, qui illustrent comment notre réseau de la santé peut générer le meilleur et le pire.

Le meilleur... et le pire

La beauté du monde

JEAN-PIERRE BÉLANGER

L'auteur est un écrivain résidant à Montréal.

QUAND JE suis pour la première fois entré dans le hall de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, pour rendre visite à mon père, récemment admis, j'ai pleuré. Je n'ai pas pleuré parce que de nombreux vieillards à l'état végétatif encombraient le hall, le jardin et les chambres. Mais plutôt parce que j'avais l'impression qu'à partir de maintenant, je pouvais mon père dans le couloir de la mort, et que c'est désormais à cet endroit que tout se jouerait pour lui.

À l'heure qu'il est, mon père devait déjà comprendre où il se trouvait. Comment allait-il réagir ? Son désespoir allait être noir. Il allait quitter la vie, hanté par les visions les plus cruelles du genre humain. Mon père allait désormais faire partie de tous ces gens que l'on nourrissait à la petite cuillère, la poitrine recouverte d'un bavoire, avec leur petite tête blanche penchée, sinon presque décapitée, l'air égaré, chantant ou geignant. J'arrivais en enfer. L'enfer était ici. Et mon père était en enfer. Et moi aussi. Je n'arrivais plus à monter l'escalier qui mène au troisième ouest.

Quand j'arrive à sa chambre, je dois attendre pour l'approcher, car une infirmière s'affaire à le laver, derrière le rideau qui entoure son lit. Elle ne sait pas que je me trouve là. Et je l'entends chanter à mon père des chansons douces, pendant qu'elle lui change sa couche. Je vois son ombre. Ses mouvements sont lents, respectueux et doux. Elle jette la couche souillée dans la poubelle, lave le vieux corps de mon père, tout en lui disant qu'il est beau. Vous savez que vous êtes un beau monsieur ? Pourtant mon père est à l'état de cadavre décharné, il ne lui reste plus qu'un œil, l'autre à l'aspect d'un trou béant. Mais elle ne le trouve nullement repoussant, même qu'elle rit, même qu'elle l'embrasse sur le front et sur la joue. Mon père sourit, il est heureux, car il conserve sa dignité. Il se croit encore un homme.

Moi, je me dis que c'est probablement le

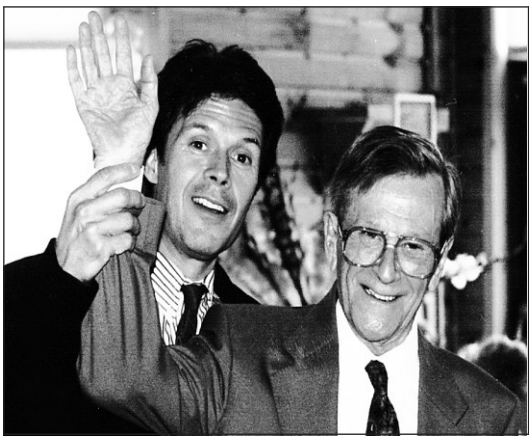
dixième patient que cette infirmière lave depuis le matin. Et qu'elle conserve toujours son humanité. Et je n'en reviens pas. Je croyais sur cet étage me heurter aux cruautés et aux horreurs du monde des reclus, je croyais entrer dans une sorte de cabinet de toilette qui aspire ceux dont la société ne veut plus. Alors que je découvre plutôt que la beauté du monde est ici, qu'elle réside ici, dans ces infirmières généreuses, dans leurs gestes gratuits, dans leurs caresses sur des têtes confuses, dans leurs tendres baisers sur des corps tordus que plus personne ne réclame, dans cette société où tout doit être jeune et beau.

Puis une autre femme est venue raser la barbe de mon père, en lui posant des questions sur ses enfants. Puis un infirmier, un Cambodgien, est venu lui proposer un verre de jus, c'est si rafraîchissant un jus. Mon père lui demande s'il est Chinois et celui-ci lui parle de son pays, joyeusement, simplement, comme si mon père était un ami. Une autre infirmière vient l'habiller, pour qu'il

soit propre et digne, et elle coiffe ses vieux cheveux tout blancs. La beauté du monde est partout dans les gestes de ces femmes.

Puis est venu un autre temps. Un temps où mon père a beaucoup souffert. Et toutes ces femmes n'ont pas voulu qu'il souffre. Et elles ont été à son écoute, et elles l'on fait rire, et elles se sont informées de son passé, comme si à leurs yeux mon père était toujours une personne respectable et digne d'intérêt.

En ces temps difficiles, où l'égoïsme et le plaisir règnent en maître sur nous, si vous voulez voir la beauté du monde, n'allez pas voir les chutes du Niagara ou les gratte-ciel de New York. Allez plutôt faire une visite à titre de bénévole au troisième ouest de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Car elle est là, la beauté, je vous le jure, elle est là, dans le dévouement, l'amour gratuit, les yeux, les sourires et les gestes du docteur Suzanne Lebel et de son équipe d'infirmiers et d'infirmières, dans leurs gestes cent fois répétés, mais toujours neufs.



Jean-Pierre Bélanger et son père, Marcel.

CRYSTIANE NEVEU

L'auteure demeure à Chambly.

JE DÉSIRES faire suite à ce qui s'est passé dernièrement au sujet de ce pauvre monsieur qui s'est jeté par la fenêtre de l'hôpital de Saint-Jean-sur-Richelieu. Voici ce que nous avons vécu nous aussi au même hôpital.

Mon père âgé de 80 ans a dû être hospitalisé pour la goutte, au printemps 2002. Il est entré par l'urgence à l'hôpital de Saint-Jean-sur-Richelieu. La condition de mon père n'était pas critique puisqu'il y est entré de lui-même sur ses deux jambes ; mais on décide quand même de l'hospitaliser.

Puisque mon père est aussi atteint d'un début de la maladie d'Alzheimer, cet hospitalisation le déstabilise et le rend agité. Pas de problèmes. On le bourre de calmants et on l'attache 24 heures sur 24. Et plus on l'attache, plus on doit le calmer... Mais, loin de moi l'idée de blâmer les infirmières, elles en ont plein les bras. Le problème se situe plus haut.

La contention, qui semble un moyen aberrant et inhumain de traiter les êtres humains, voire même les animaux, devient donc monnaie courante dans les milieux hospitaliers faute de temps et de ressources.

À chaque semaine, un nouveau médecin « invisible ». Au bout de trois semaines, ma mère de 76 ans reçoit un appel téléphonique de l'un de ces médecins qui lui demande tout bonnement : « Dans le cas où votre mari serait victime d'un arrêt cardiaque, désireriez-vous qu'il soit réanimé ? » Une question comme celle-là ébranle. D'autant plus qu'elle ne voit pas vraiment où est le lien avec la goutte. Alors elle répond que non, si c'est suite à une crise cardiaque.

Ma mère et moi sommes très inquiètes et ne pouvons que constater l'état de plus en plus lamentable dans lequel mon père glisse tranquillement. Il n'est même plus capable de parler ni de marcher, il a de la

difficulté à garder les yeux ouverts, il est attaché dans une chaise toute la journée, il porte une couche, et on doit le faire manger comme un enfant, car il n'est plus capable de manger tout seul, il bave et oublie même de mastiquer ce qu'il a dans la bouche. C'est désespérant ! Nous voulons bien faire confiance, mais il y a des limites !

Je communique donc avec un autre docteur pour lui communiquer mes craintes face à la condition précaire de mon père, et celui-ci m'annonce qu'effectivement mon père n'en a plus que pour quelques jours... Qu'il est déshydraté et dénutri. Je suis éberluée. Il était entré à l'hôpital pour la goutte !

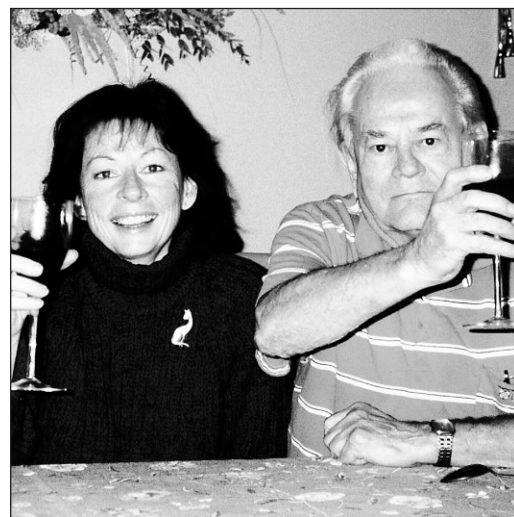
Il me dit que, quand il est mentionné au dossier de ne pas réanimer en cas de crise cardiaque, on en déduit qu'on laisse aller le patient... Et que, de toutes façons mon père souffre d'Alzheimer et que sa qualité de vie sera de beaucoup diminuée et tra-la-la et tra-la-la. Je suis sans mots. On a décidé de laisser mourir mon père à petit feu !

Nous entreprenons donc de sortir mon père au plus vite de cet enfer. Nous sommes omniprésentes à l'hôpital et le faisons manger nous-mêmes pour qu'il reprenne ses forces au plus vite. On demande un transfert dans une résidence. Entre-temps, son hospitalisation se transforme en hébergement, donc on doit déboursor dorénavant 1178,60 \$ par mois pour des soi-disant soins de santé, ou d'euthanasie devrais-je dire. C'est le bout

du ridicule !

Heureusement, mon père a survécu. Diminué bien sûr, car les conditions inhumaines dans lesquelles il a été plongé pendant cet interminable mois, n'ont fait que faire fleurir de plus belle sa maladie d'Alzheimer.

La démographie du Québec étant à la baisse, il y aura de plus en plus de personnes âgées, dont moi. Et j'ai vraiment peur. S'il m'arrivait un jour d'être ligotée et qu'on décide de me laisser mourir de faim et de soif moi aussi ?



Crystiane Neveu en compagnie de son père, Jacques Neveu.

Bienvenue Arturo!

« C'est comme si, à 33 ans, je naissais une seconde fois. J'ai tout à apprendre. »

MICHEL THIBAUT

L'auteur habite à Châteauguay.

L'OEIL VISSÉ à une caméra vidéo, Arturo immortalise le sofa, la table de cuisine, les armoires. L'image s'arrête sur sa femme Lola qui jase avec ma dulcinée. Son camarade Fernando jubile.

Quand, lors de nos vacances dans leur pays, on prédisait à ces deux Cubains qu'ils prendraient un jour une bière sur notre perron, ils n'y croyaient pas du tout. Les habitants de l'île communiste de Fidel Castro ont très rarement la chance de s'éloigner de leur patrie. Avec un salaire moyen de 10 \$ américains par mois, un billet d'avion est hors de portée. Et le dictateur que les locaux appellent « El Barbu » est avare de permissions de sortir.

Malgré tout, nos amis du Sud ont soupé à la maison l'autre samedi. Les deux ont marié des Canadiennes rencontrées alors qu'ils étaient animateurs dans des hôtels cubains. Après deux ans de démarches et de paperasse, Arturo a enfin débarqué à Dorval le 4 juillet dernier pour aller habiter avec sa Lola sur la rive sud de Montréal. Fernando a obtenu une autorisation exceptionnelle de voyager à l'étranger.

Lui, c'est un supermarché qu'il avait envie de filmer. À sa première

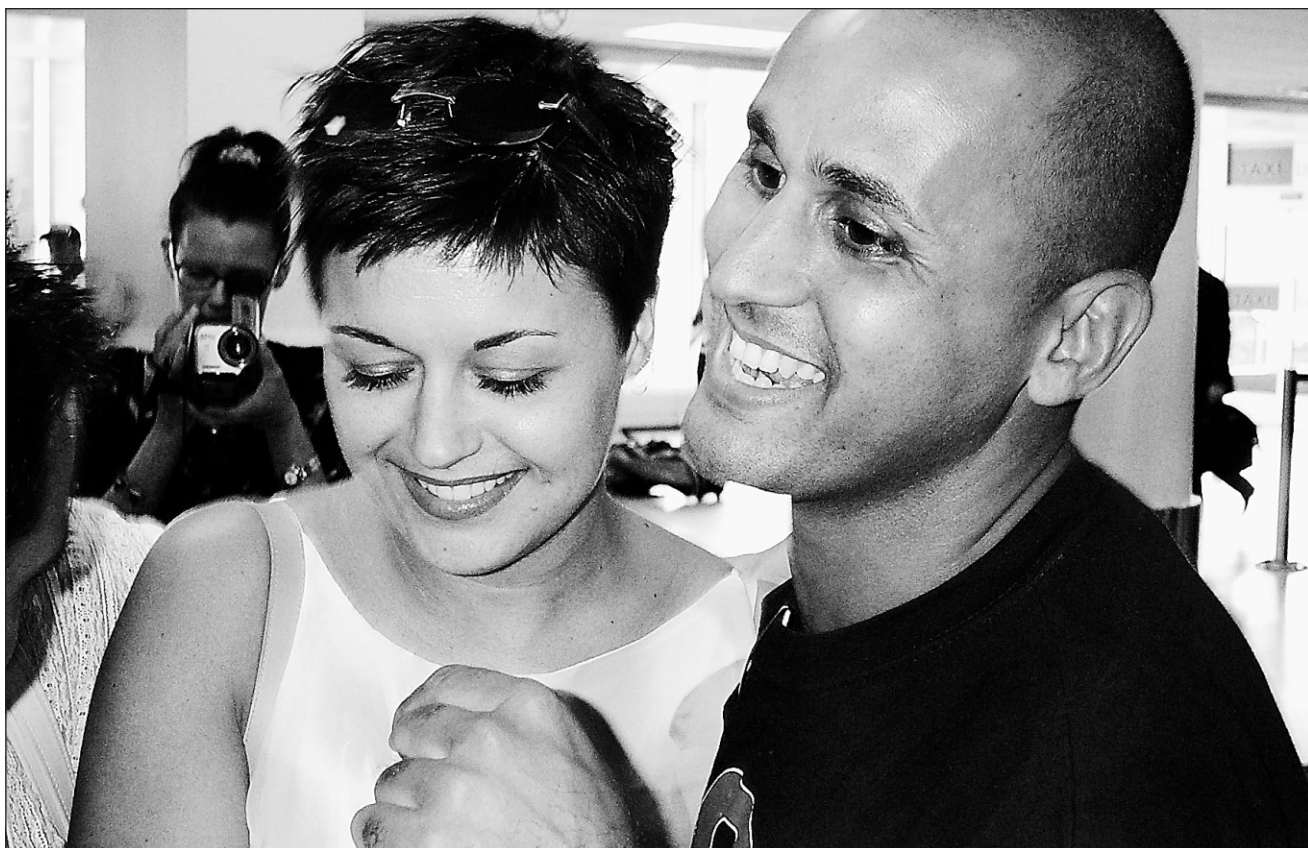
visite au Wal-Mart, l'abondance l'a renversé. « C'est toujours comme ça ? Il y a toujours autant de choses ? », a-t-il demandé à sa femme. À Cuba, les rares magasins opérés par l'État n'ont pratiquement rien en stock. Dentifrice, crayons, papier hygiénique, Aspirine, fourchettes, la population manque de l'essentiel et du reste. L'épicerie se résume à quelques rations de riz, des oeufs, des fèves, du tapioca, du poulet et du rêve. Mais Castro soutient que son régime est le meilleur au monde, que hors de Cuba, chez les capitalistes, c'est l'enfer.

« El Barbu » détestant être contredit, Fernando n'a pas sorti sa caméscope au Wal-Mart. « Mes compains cubains ne me croiront pas quand je vais leur raconter ce que j'ai vu dans les magasins. Je voudrais leur montrer des images mais je ne le ferai pas. Je risquerais d'être accusé de vouloir corrompre le peuple », dit-il.

« Vous êtes bien ici, affirme Arturo. Vous n'êtes pas riches et vous avez une maison, une auto et de la bonne nourriture. À Cuba, tout le monde vit dans la misère. »

Ce n'est pas à cause de l'embargo américain ? « Non. Castro et les hauts placés du gouvernement ne manquent de rien ! »

Le passage du communisme au système capitaliste représente un



Arturo et Lola entreprennent une nouvelle vie au Canada.

grand choc et une grande adaptation. « Pour l'instant, je ne peux même pas demander à Arturo d'aller acheter une douzaine d'oeufs. Il ne sait pas dans quoi on les vend ici. Il faudrait qu'il lise tous les emballages de la section réfrigérée ! », commente Lola.

« C'est comme si, à 33 ans, je

naissais une seconde fois. J'ai tout à apprendre. Mais je vous garantis, au mois de novembre, je vais parler français », lance Arturo, qui maîtrise déjà l'espagnol, l'anglais, l'allemand et l'italien.

Ce qu'il aime le plus ici à part Lola ? Des fruits qu'il ne connaissait pas. « Les fraises, c'est bon ! Et les prunes. Et les framboises ! » Un

bémol ? » Un tout petit. Je ne dis pas que vous n'êtes pas bien élevés, mais les gens ici sont moins polis qu'à Cuba. »

C'est peut-être à cause du froid. Parlant de température, j'ai hâte de voir mon ami cubain devant sa toute première chute de neige. Là, je pourrai lui dire vraiment : bienvenue dans mon pays, Arturo !

POUR FAIRE LE POINT SUR L'ACTUALITÉ

Chaque samedi dans **La Presse**

Plus



Vous êtes éducatrices en milieu familial

(responsable de garde)

Nous sommes là pour vous.

L'AÉMFQ s'est donné comme mission de fournir à toutes les éducatrices en milieu familial un cadre sur lequel ses activités professionnelles pourront se baser : un cadre qui soutient l'éducatrice aux niveaux légal et administratif et qui offre toutes les informations pertinentes à sa profession.

Être membre actif de notre association donne plusieurs avantages :

- Droit à l'information via Internet
- Droit à l'abonnement de L'Envolée (Cinq parutions annuellement)
- Droit à la consultation (Par sondage)
- Droit de vote lors des assemblées
- Droit aux services de l'AÉMFQ
- Droit aux rabais aux membres
- Droit aux produits de l'Association
- Droit à la formation à un tarif privilégié
- Droit à la vie Associative

La Capitale
assurances générales
www.lacapitale.com

L'EXCELLENCE
Les Services Financiers des
Travailleurs Autonomes inc.
www.sfta-inc.com

- Assurance juridique
- Responsabilité civile pour service de garde
- Ass. Auto/habitation
- Assurance invalidité du revenu
- Assurance invalidité frais fixes résidentiels



AEMFQ

Association des éducatrices
et éducateurs en milieu familial
du Québec

Tél. : (418) 877-0984 • Sans frais : 1-877-530-2363
Courriel : info@aemfq.com • www.aemfq.com



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Allez! On part pour Québec

Deux ours blancs, dont la mère a dû être abattue mercredi à une cinquantaine de kilomètres au nord de Kuujuaq, à l'embouchure de la rivière Koksoak, dans la baie d'Ungava, sont arrivés à l'aéroport de Dorval hier soir. Les deux petits ours polaires, qui pèsent chacun quelque 110 kg, sont en bonne santé et prendront le chemin du Jardin zoologique du Québec, à Québec. Jeudi matin, de jeunes campeurs inuits accompagnés de deux adultes ont été éveillés par le grognement menaçant d'une ourse blanche affamée. Après avoir vainement tenté de l'effrayer par des tirs de carabine, les adultes ont dû se résoudre à abattre l'animal. Ce n'est qu'après qu'ils ont réalisé qu'elle avait avec elle deux petits. Les ours ont été capturés par des agents de la Société de la faune et des parcs du Québec.

Deux passeports à un présumé terroriste?

MAXIME BERGERON

C'EST SANS TROP DE DIFFICULTÉ que le présumé terroriste Abderrahouf Jdey, activement recherché par le FBI, serait parvenu à obtenir un second passeport canadien après avoir déclaré le vol du premier.

Selon le *National Post* d'hier, Jdey, âgé de 38 ans, soupçonné d'appartenir au réseau Al-Qaeda, a obtenu sa citoyenneté canadienne en 1995. Il aurait réussi à se procurer un passeport de remplacement en 2001, moins de deux ans après la délivrance de l'original. Les deux documents auraient été délivrés à Montréal.

Que fait le bureau des passeports lorsqu'on lui signale la perte ou le vol d'un passeport? « La personne concernée doit informer le Bureau, qui doit ensuite annuler le premier passeport afin d'éviter qu'une autre personne puisse l'utiliser, a indiqué hier Rodney Moore, du ministère des Affaires étrangères. Le Bureau mène ensuite une enquête. »

M. Moore n'a pas été en mesure d'expliquer la teneur exacte de l'enquête pratiquée par le Bureau des passeports dans une telle situation. Chose certaine, le plaignant doit signaler le vol ou la perte aux policiers et remplir une déclaration formelle qu'il remettra par la suite au gouvernement. Si les résultats de l'enquête sont satisfaisants, un passeport de remplacement est délivré après présentation de tous les documents nécessaires.

Ottawa a entrepris 456 enquêtes en 2000 pour des demandes jugées frauduleuses. Environ 2200 investigations de la sorte ont eu lieu entre 1998 et 2000, selon des données compilées par le Bureau des passeports, obtenues en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Le gouvernement fédéral a depuis resserré ses critères d'attribution. Ainsi, les demandeurs doivent désormais présenter l'original de leur certificat de naissance pour obtenir un passeport.

Promotion

Bio-Actif

Au cœur de ce complexe, se cache une plaque tournante de la défense antioxydante

Le cœur de Phytobec possède un système majeur de protection contre les radicaux libres, responsables du vieillissement. Une de ses activités protectrices est très dépendante de l'apport nutritionnel en sélénium. Le sélénium, dans la formule Phytobec, n'est qu'un radical libre. On compte neuf autres anti-radicaux libres parmi les quarante éléments constitutifs anticarcinogènes de phytobec. Faut-il prévoir le vieillissement précoce? Il n'est jamais trop tôt pour bien faire!

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

HYUNDAI

NOUS AVONS MIS L'ACCENT SUR LE BAS PRIX DURANT LE SOLDE « COMPTE À REBOURS ».

PAS SURPRENANT QU'ELLE SOIT LA SOUS-COMPACTE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC.*

ACCENT GS

- Moteur multisoupapes de 1,5 litre • Tachymètre • Transmission manuelle à 5 rapports • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Glaces teintées avec bande pare-soleil au pare-brise • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Porte-verre double
- Et beaucoup plus. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION

IMBATTABLES SUR L'ACCENT GL 4 PORTES ET LA SPORTIVE GSI 3 PORTES.

LOUEZ À PARTIR DE

129\$*

PAR MOIS/60 MOIS

0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Comptant de 1790 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.



ACCENT GS 2003 PDSF DE 12 395 \$**

OU **0% FINANCEMENT À L'ACHAT†** **60 MOIS**

SUR TOUTES LES ACCENT

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS :

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.



HYUNDAI
Gagnant

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLOMÉS

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour l'Accent GS 2003, PDSF à partir de 12 395 \$, taux d'intérêt annuel de 0,17 %, mensualités de 129 \$ pour 60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9530 \$, option d'achat de 3544 \$. Comptant de 1790 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$, frais de transport et de préparation inclus. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'administration de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre supplémentaire. **PDSF de l'Accent GS 2003 à partir de 12 395 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Accent 2003. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % équivalent à des mensualités de 166,67 \$ pour 60 mois. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$. Toutes les offres de financement à l'achat ou de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. • Source : A.F.I.A.C., ventes de 2001 et 2002.

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125, boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francis, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10^{ème} Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Maryvo Hyundai
1940, 3^{ème} Avenue
Val d'Or (819) 874-2886